SOUVENANCE ANABAPTISTE
MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE D'HISTOIRE

ANABAPTISTE-MENNONITE

Parution annuelle - numéro **5** - 1986

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.
- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.

Montant de la cotisation annuelle donnant droit au bulletin : **70 f**
Membres bienfaiteurs : au-delà de **70 f**

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, vous pouvez écrire à :

• Claude JÉRÔME, Secrétaire de l'AFHAM
1, Kroettengass
67560 ROSHEIM tél. 88 50 46 48

• Jean ROTT, membre du Comité de l'AFHAM
5, Rue Jean-Jacques ROUSSEAU
67000 STRASBOURG tél. 88 36 23 38

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, vous pouvez vous adresser à:

• Jean-Jacques HIRSCHY, Président de l'AFHAM
48, Rue de la République INGERSHEIM
68000 COLMAR tél. 89 27 05 25

• Willy HEGE, Vice-président de l'AFHAM
57, Route de Carspach
68130 ALTKIRCH tél. 89 40 94 66

• René EYER, Trésorier de l'AFHAM
4, Rue de l'Ancienne Porte
67230 BENFELD tél. 88 74 40 92 privé
74.42.63 (bureau)

Pour tout ce qui concerne plus spécifiquement les AMISH, écrire à:

• Frits PLANQUE
M.F. FOREST
62350 HAVERSKERQUE.

La reproduction des textes ou des illustrations est interdite sans autorisation préalable de la Rédaction. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

sommaire

Sommaire..... 1

Assemblée Générale 1985..... 2

Contribution à l'histoire des Anabaptistes du Val de Ste-Marie-aux-Mines.. 6

Moulins et meuniers anabaptistes de la région de Colmar.....27

Liberté-Egalité-Fraternité; et la Sécurité ?.....37

Les premiers anabaptistes de Salm.....39

Portes ouvertes dans les monuments historiques.....42

Une note de J.F.Oberlin cocernant les Mennonites.....45

Notizen vom Frönsburgerhof.....48

Un écho au sujet du Schafbusch.....49

Zwei Täuferbriefe über die Auswanderung nach Amerika und über die Fusswaschung.....50

Das vergessene und wiedergefundene Register der Gemeinde Lamä/Belfort....53

Glanes.....55

L'arbre généalogique des Mennonites...56

Les Anabaptistes vus par le dictionnaire.....57

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1985

Suivant une tradition désormais bien établie, l'Assemblée Générale de l'AFHAM a eu lieu le lundi de Pentecôte 27 mai 1985. Le rendez-vous était fixé à 10 heures à la chapelle mennonite de Colmar, 22 route de Ingersheim.

Le président, Jean-Jacques Hirschy, souhaite la bienvenue et se déclare content de l'intéret croissant et du fidèle soutien des membres. C'est alors au tour de Willy Peterschmitt, Ancien de l'Assemblée locale, d'accueillir les membres et sympathisants de l'AFHAM, au siège meme de l'association et de lire dans Deut.8.1-11, en insistant essentiellement sur deux notions : "le respect de nos ancêtres et la transmission du passé".

Après lecture et adoption du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale, le président énumère les très nombreuses activités de l'année écoulée.

1. Du 18 au 23 juillet 1984 s'est tenu à Strasbourg, au séminaire protestant, quai St.-Thomas, un colloque international d'histoire anabaptiste-mennonite du XVI° siècle.

2. Parallèlement au colloque a été organisée une exposition à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, dont le thème était : "L'anabaptisme du XVI° siècle au début du XVII° siècle dans la vallée du Rhin".

3. L'AFHAM était aussi présente à la Conférence Mennonite Mondiale à Strasbourg où elle tenait un stand de livres qui rassemblait les publications de plusieurs associations d'histoire anabaptiste-mennonite d'Europe et exposait quelques panneaux sur les mennonites d'aujourd'hui.

4. Aux mêmes dates la famille Hueckel avait ouvert une exposition fort intéressante sur le thème "retrouver ses ancêtres" dans l'écurie de la ferme familiale à Couthenans. Une foule d'objets était admirablement présentée dans un cadre empreint de vestiges du passé. Le président les félicita pour le travail énorme qu'ils avaient accompli.

5. Toujours dans le cadre de la Conférence Mennonite Mondiale, les diverses sociétés d'histoire anabaptiste -mennonite se sont réunies. Bien qu'ayant des "créneaux" différents, elles ont exprimé le désir de développer une meilleure collaboration.

6. Sous l'égide de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, l'AFHAM a de nouveau tenu un stand à la Foire Européenne de Strasbourg. L'impact n'était pas très important; il est donc décidé de cesser cette activité qui, par ailleurs, demande beaucoup de temps.

7. Par contre, la participation de l'AFHAM à l'exposition de la Foire de Printemps de Strasbourg, dont le thème portait sur l'accueil des immigrés en France, a trouvé un écho favorable. Quelques-uns de ses panneaux avaient été reproduits pour figurer dans le cadre plus large d'une exposition sur les juifs d'Alsace, organisée par M. et Mme. Fauvel.

8. La thèse de médecine "Pratiques médicales des mennonites en Alsace et au Pays de Montbéliard", présentée par M. Nicolas Hutt constitue un travail enrichissant qui apporte des renseignements neufs dans ce domaine.

9. L'élaboration et la réalisation du quatième numéro de "Souvenance Anabaptiste-Mennonitisches Gedaechtnis" mobilise les efforts de MM. Rott, Jérôme, Hege et de Mme Hirschy que le président remercie.

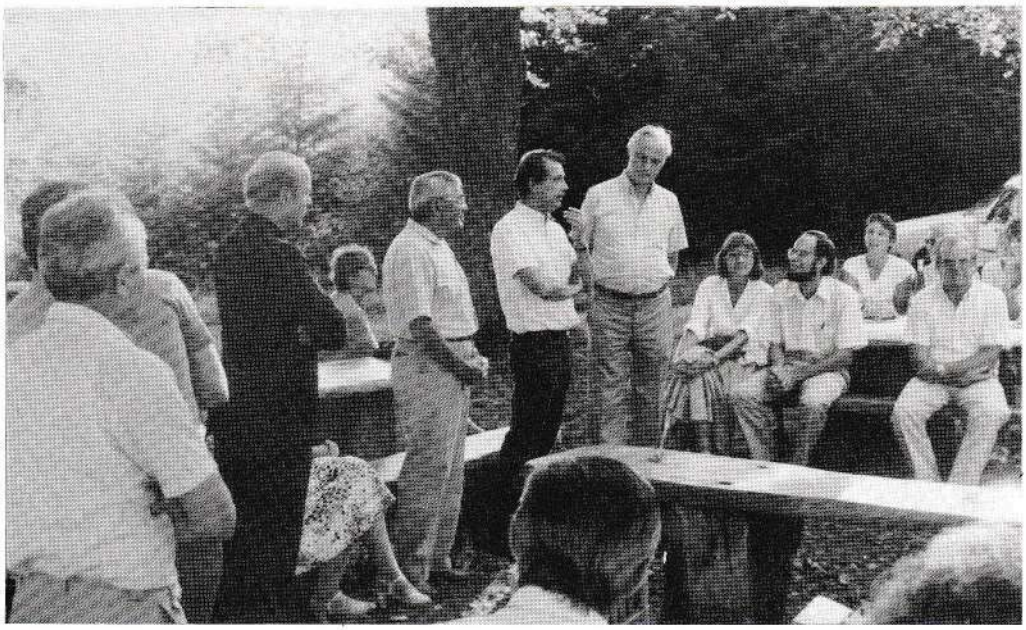
10. Différents membres du comité prennent ensuite la parole et rendent compte de leurs activités.

Monsieur Rott donne de plus amples détails sur le colloque d'histoire qui comptait une cinquantaine de participants quotidiens. A présent on étudie la meilleure possibilité de publication des textes qui y ont été présentés.

Willy Hege signale que le film sur les Huttériens et celui sur les Amish éveillent toujours un vif intéret dans les divers milieux où il sont projetés.

Le trésorier, René Eyer, fait lecture du rapport financier vérifié et approuvé par W. Hege, réviseur aux comptes.
Puis Claude Jérôme, secrétaire de l'AFHAM, donne un bref aperçu du courrier qu'il reçoit. En voici quelques extraits : Une société d'histoire de Saverne mentionne les anabaptistes dans sa revue Pays d'Alsace. Ils feraient partie d'une secte protestante qui baptise deux fois. Dans leur lettre à Claude Jérôme ils répondirent que la définition était extraite du dictionnaire "Le Robert". En conséquence Claude Jérôme a averti la rédaction du dictionnaire de l'erreur; celle-ci a promis la rectification dans la prochaine édition.

Une bonne nouvelle : la ferme Augsburger et le cimetière du Salm ont été classés "monuments historiques" ce qui permet une meilleure sauvegarde de ces sites. En rapport avec cette décision, un projet de "journée portes ouvertes" au Salm le 22 septembre 1985 est en cours d'élaboration.



La journée "portes ouvertes" à Salm, le 22 septembre 1985, fut clôturée par un "vin d'honneur" offert par la mairie de La Broque. On reconnaît, debout de droite à gauche : MM. Marcel THOMANN, Président de la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace, Claude JEROME, Secrétaire de l'AFHAM, François MOSER, Conseiller Général et Maire de La Broque, J.Jacques HIRSCHY, Président de l'AFHAM. (Photo J. Hege.)

Après ce large et rapide tour d'horizon, pourtant loin d'être exhaustif, le président exprime encore une fois sa gratitude à chaque membre du comité ainsi qu'à l'assemblée réunie. La prochaine Assemblée Générale se tiendra en Lorraine le lundi de Pentecôte de 1986; le lieu exact reste à fixer.

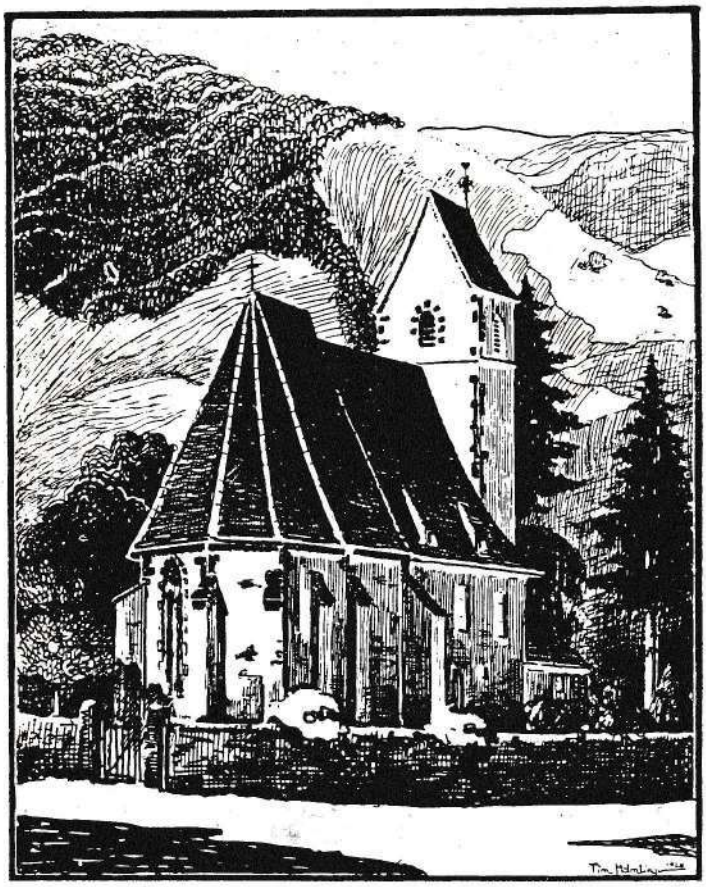
Le président donne la parole à M. Willy Fritz qui fait un exposé très riche et très intéressant sur "Les meuniers et moulins mennonites de la région". Puis c'est au tour de M. Philippe Legin, professeur, de faire une conférence sur "Sainte-Marie-aux-Mines, berceau des anabaptiste français" qui fut également très appréciée.

L'Assemblée Générale est close peu avant midi. L'assistance fut invitée à se rendre à Sigolsheim, lieu de pique-nique. L'après-midi fut consacré à la visite de quatre centres d'intérêt de la vallée et de la ville de Sainte-Marie-aux-Mines, à savoir :
- L'église des mineurs de Saint-Piere-sur-l'Hate, qui servit de lieu de culte à la fois aux catholiques, aux luthériens et aux réformés.
- Le musée minéralogique.
- L'ancienne mine d'argent St.Barthélémy.
- Le temple réformé de 1634, à l'architecture caractéristique, l'un des plus anciens de France, dont on venait de fêter le 350e anniversaire.

Pour clore cette journée bien remplie, le pasteur Geoffroy Goetz accueillit les participants au présbytère pour un gouter fort aimablement offert par la paroisse réformée.

La dispersion eut lieu vers 17h30.

La secrétaire de séance: Catherine EYER.



L' EGLISE DE SAINT PIERRE SUR L'HATE

En début d'après - midi , les membres de l'AFHAM se sont retrouvés dans l'ancienne église des mineurs de Saint Pierre sur l'Hâte , où le pasteur G. GOETZ fit un exposé apprécié sur les originalités de ce lieu historique.
En effet , cette petite église sert officiellement à la fois aux catholiques, aux luthériens et aux réformés. N'étant pas rattachée au réseau électrifié,elle offre son cadre , deux fois par année , à des concerts aux chandelles fort appréciés des mélomanes.
A l'origine lieu de culte pour les mineurs des environs , elle n'est utilisée actuellement qu'en été , vu les problèmes de chauffage.



Philippe LEGIN, au cours de son exposé sur les anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines



Philippe WIDMER et sa fille explorent la mine St Barthélémy.

Photos J. Hege.



Certains participants de l'Assemblée Générale découvrent le musée minéralogique de Sainte-Marie-aux-Mines.

Photo J. Hege.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES ANABAPTISTES DU VAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

L'état de la question.

On ne trouvera pas dans les lignes qui suivent une étude exhaustive de l'histoire de la communauté anabaptiste-mennonite du val de Sainte-Marie-aux-Mines. Faute de temps et de place, nous retracerons ici les grandes lignes de l'apparition, de la croissance et du lent déclin d'une minorité religieuse dont le destin s'insère dans l'histoire souvent complexe d'une vallée vosgienne.

Cette complexité historique se rencontre déjà au niveau des sources archivistiques. En effet, le val de Saint-Marie (Markirch), ou val de Lièpvre (Leberthal) appartint jusqu'à la Révolution à deux seigneurs très différents. La rive gauche relevait du comité de Ribeaupierre (Rappolstein), seigneurie d'Haut-Alsace, tandis que la rive droite dépendait du duc de Lorraine. Ce qui concerne le passé de la vallée de la Lièpvrette est donc dispersé entre trois fonds d'archives.

Les Archives Départementales du Bas-Rhin (A.D.B.R.) possèdent la fameuse enquête de 1780 sur les anabaptistes d'Alsace (C 338), alors que celles du Haut-Rhin (A.D.H.R.) n'en détiennent que des extraits. Dans ces dernières on pourra consulter le fonds de l'Intendance d'Alsace (notamment les séries C 1284 et 1604) et surtout le riche fonds du comté de Ribeaupierre (série E). Malheureusement, l'inventaire-sommaire rédigé au XIX° siècle reste très insuffisant. Quant aux documents dits "Extradition de Bavière", provenant des Archives royales de Munich et versés à Colmar en 1886, leur accès passe par la consultation, pas toujours commode, du bordereau d'envoi.

L'époque contemporaine ne semble pas avoir laissé beaucoup de documents d'archives sur les anabaptistes du val de Saint-Marie. Les rapports mensuels rédigés sous le second Empire par le commissaire cantonal de police ne parlent qu'une seule fois des mennonites (document publié par Souvenance anabaptiste, 1, 1982, p. 28). Il y aurait aussi intérêt à sonder les archives notariales (A.D.H.R., sous-série 4 E, greffe de Sainte-Marie-aux-Mines), ce qui permettrait de mieux appréhender les activités économiques des anabaptistes.

Ce qui concerne la partie lorraine du val de Lièpvre se trouve aux Archives de Meurthe-et-Moselle à Nancy. L'étude de Fr.-J. Himly (Les sources de l'histoire d'Alsace conservées dans les archives lorraines, XII-XVIII° siècles. -Strasbourg, 1968) ne recense que deux documents du XVI° siècle concernant des anabaptistes.

On le voit donc, la recherche méthodique des indices concernant la présence et les activités des anabaptistes n'est pas des plus aisées. On comprendra dans ces conditions que notre étude repose surtout sur des sondages, avec la marge d'imprécision que cela comporte. Quant aux travaux écrits sur les anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines, ils ne sont pas légion. Heureusement, le magistral ouvrage de Jean SEGUY (Les assemblées anabaptistes mennonites de France. -Paris et La Haye, 1977) contient de précieuses indications à ce sujet. Sa lecture rend inutile celle de MATHIOT et BOIGEOL (Recherches historiques sur les anabaptistes de l'ancienne principauté de Montbéliard, d'Alsace et du Territoire de Belfort. -Flavion, 1969). La consultation des articles de Pierre SOMMER ("Historique des Assemblées", dans Christ Seul, 1929-1933) apportera quelques indications supplémentaires concernant l'époque contemporaine.



Carte détaillée du Val de Lièpvre, tirée de la "Cosmographie" de Sébastien MUNSTER, publiée à Bâle en 1544.

L'ouest se trouve en haut de la carte; la moitié gauche faisait partie de l'ALsace, tandis que la moitié droite faisait partie de la Lorraine.

Le document signale les installations minières (conflatorium) et les entrées de galeries (Fundgrube) de Ste Marie-aux-Mines (Markirch), Echery (Eckrich), Ste Croix-aux-Mines (St Crux), Lièpvre (Leberau), St.Blaise (St Pless), Rombach-le-Franc (Minus Rumpach) avec le château d'Eckrich, etc.

Dans ces mines, alors flor issantes, travaillaient beaucoup d'anabaptistes venus en partie du Tirol et adeptes de Pilgram Marbeck.

Les origines de l'anabaptisme dans le val de Lièpvre.

Dès les années 1530, on relève la présence d'anabaptistes en moyenne Alsace, d'abord dans la ville de Colmar, puis dans les environs (1). En 1534 apparaissent les premiers anabaptistes dans le comté de Ribeaupierre. Comme dans la plupart des cas, à cette époque, ce sont les démêlés avec la justice qui nous font connaître leurs activités. Cette année-là, la justice bâloise enregistra les aveux de deux frères revenus de Ribeauvillé (2). Leur intéressante déclaration laisse entendre que l'anabaptisme s'implantait solidement dans la région. Ils avaient assisté un culte regroupant quelque 300 personnes dans une forêt entre Colmar et Ingersheim. Plusieurs petites villes des alentours étaient gagnées à ces idées, notamment Hunawihr, Riquewihr et Kaysersberg.

Ce témoignage est corroboré par un interrogatoire mené la même année par le bailli épiscopal de Rouffach. On y trouve la confirmation de la présence d'une communauté anabaptiste à Ribeauvillé, chef-lieu de Ribeaupierre. Il n'est donc pas étonnant que l'on rencontre aussi des frères dans le val de Lièpvre quelques années plus tard. Siège d'exploitations minières alors en plein essor, cette vallée vosgienne n'avait rien d'un bout du monde isolé des grands courants de son époque. Les comtes de Ribeaupierre avaient fait appel à une abondante main-d'oeuvre de mineurs, venus d'horizons divers et d'Europe centrale en particulier.

Deux précieux documents, l'un de 1555 et l'autre de 1561, attestent formellement la présence d'anabaptistes dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Le premier est une lettre de Marpeck et le second une plainte du juge des mines au comte Egenolph III de Ribeaupierre (3). Dans leur brièveté, ces deux documents contiennent d'intéressantes précisions. La plainte de 1561 laisse entendre que les anabaptistes du val de Lièpvre étaient issus de plusieurs courants spirituels. Outre des disciples de Pilgram Marpeck, on rencontrait des gabrielites, des sectateurs de Schwenckfeld et de Sattler. On peut donc en déduire, sans trop de risques, que les frères pouvaient se recruter, en partie au moins, chez les mineurs souvent venus de loin: de Suisse (disciples de Sattler) ou de Moravie (disciples de Marpeck).

Cette plainte de 1561 nous laisse voir une communauté active: le juge ne s'inquiète-t-il pas de voir les frères prêchant à domicile et faisant du porte à porte pour attirer à eux de nouveaux convertis*. Il y a d'ailleurs là une dynamique missionnaire que l'on ne retrouvera plus guère dans l'anabaptisme bernois du siècle suivant. En outre, les frères refusent de porter les armes, argument qui ne devrait pas laisser insensible le seigneur. On aimerait bien sûr en connaître plus sur cette petite communauté dynamique: son importance numérique, son rôle écononmique. Se recrutait-elle parmi les mineurs ou parmi les agriculteurs autochtones, comme le laisse entendre le mémoire de 1716 cité plus loin?

* "Ils s'introduisent partout dans les maisons, enseignent et prêchent sans autorisation et assiègent les simples gens avec leurs subtilités", comme l'écrit le plaignant.

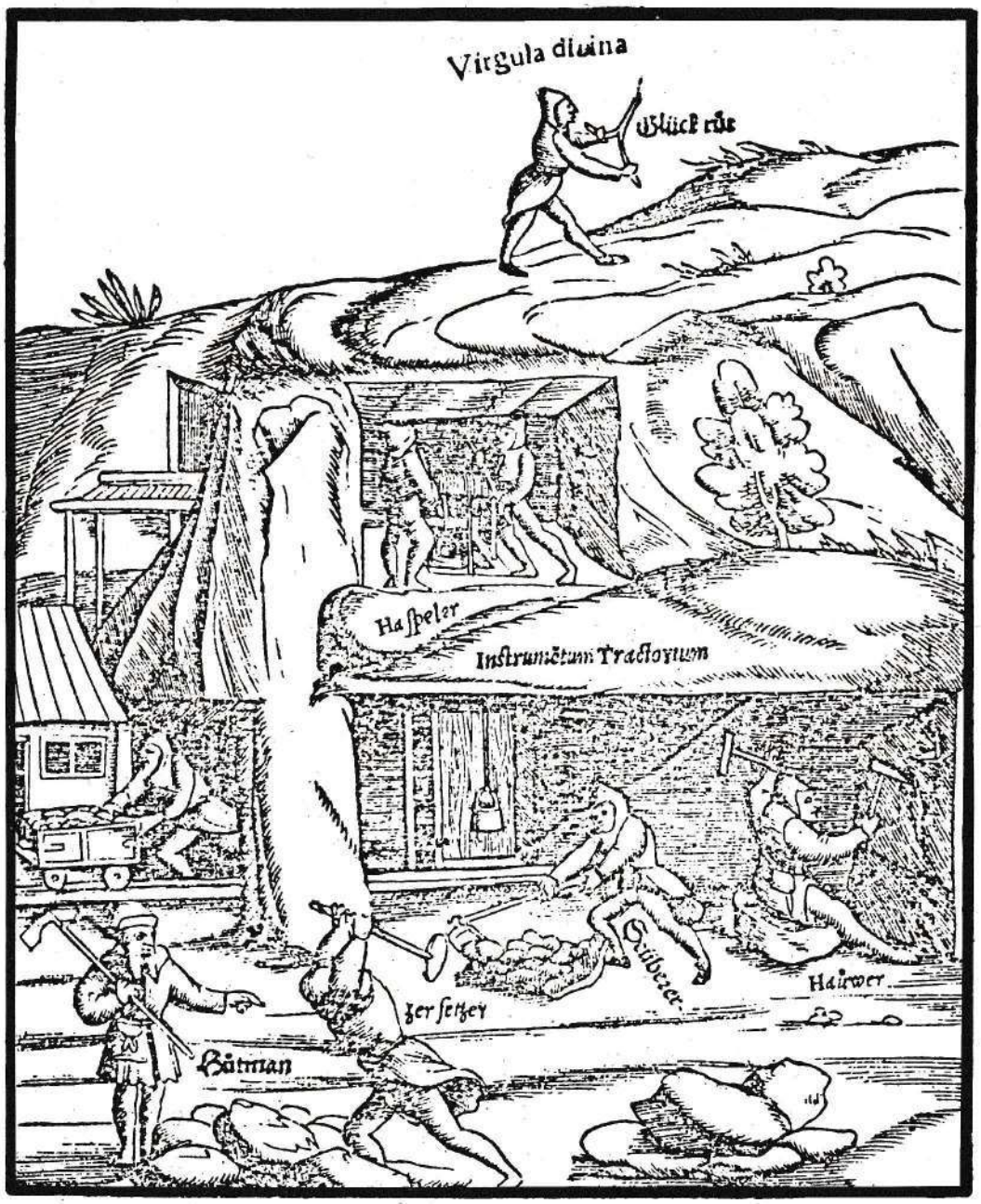
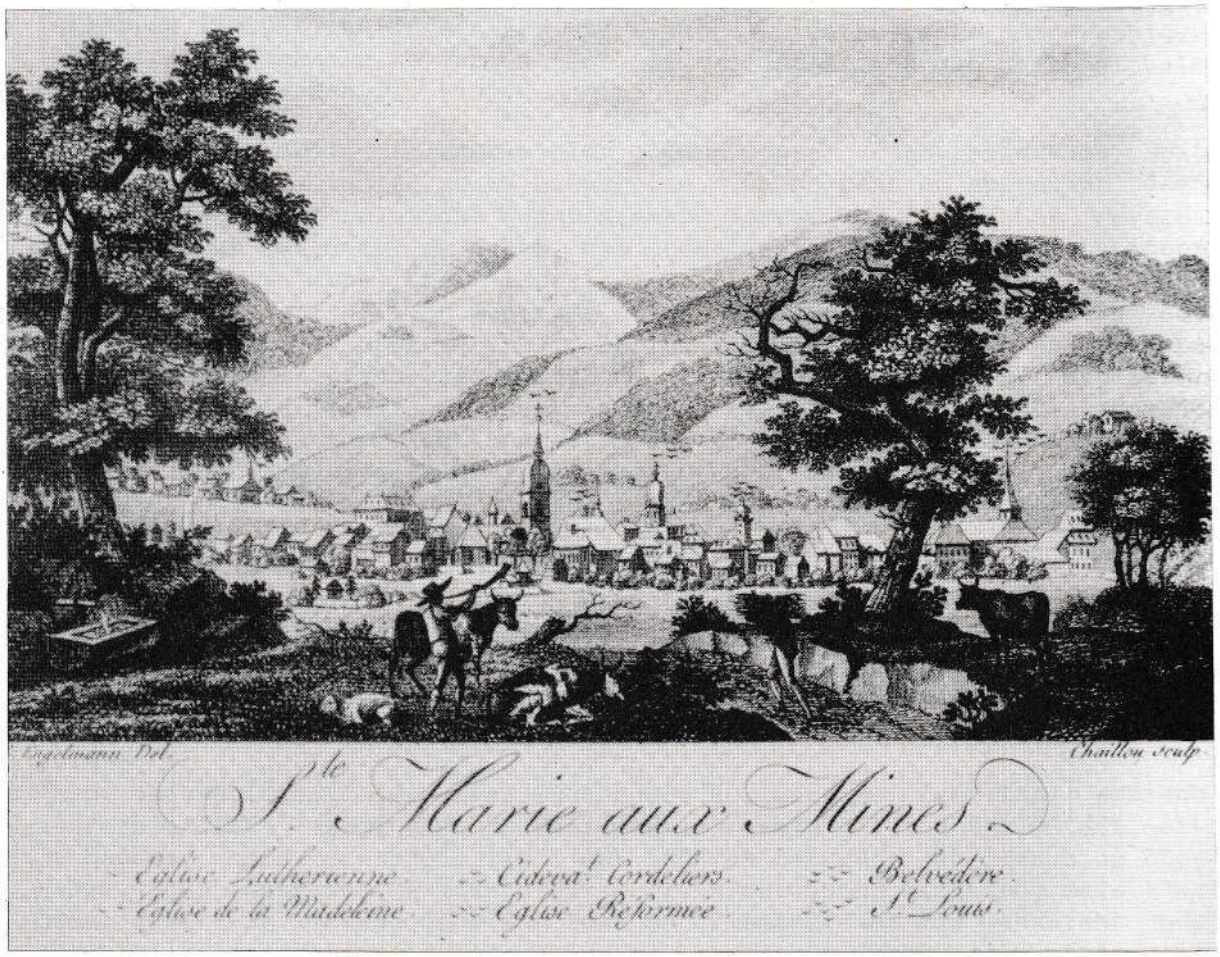


Planche de Sébastien Munster représentant le monde professionnel des anciennes mines de Sainte-Marie.

En haut, le prospecteur muni de sa baguette divinatoire; au-dessous, deux maneuvres occupés au treuil (Haspeler); plus bas, de droite à gauche: l'abatteur de minerai (Hauwer), le décombreur (Sauberer), le concasseur (Zersetzer) surveillé par le contremaitre (Hutmann). Derriere ce dernier, le chareur poussant un wagonnet appelé "chien" circulant sur des rails en bois.

Il peut paraître étonnant qu'à cette époque un seigneur de l'importance des Ribeaupierre ait toléré l'implantation d'une telle minorité religieuse dans ses terres. Un peu partout ailleurs en Alsace, les anabaptistes sont l'objet de tracas ou de persécutions parfois violentes. Mais rien de tel à Sainte-Marie-aux-Mines. Cela s'explique certainement par la personnalité des Ribeaupierre. Convertie à la Réforme dès ses débuts (4), cette famille fit toujours preuve d'une remarquable tolérance religieuse, de qui contraste fort avec le climat passionnel de l'époque. Il faut ajouter à cela une réelle puissance politique au sein de l'échiquier seigneurial alsacien, d'où une importante autonomie par rapport aux autorités impériales.

Précisément, en 1562, la Régence autrichienne d'Ensisheim enjoignit au comte de Ribeaupierre de faire le nécessaire pour lutter contre les anabaptistes et autres sectaires. On ignore la réponse du comte de Ribeaupierre. Mais celle-ci ne dut pas être suivie d'effet, puisque, en 1575, la Régence renouvela ses ordres. Ce fut toujours en vain, les Ribeaupierre ayant toujours négligé de publier les édits impériaux contre les anabaptistes (5). La constance avec laquelle l'administration impériale réitéra ses injonctions prouve la permanence d'une communauté de "rebaptiseurs" dont l'existance faisait l'objet de dénonciations périodiques. Encore en 1596, un mandement de l'empereur Rodolphe répéta - apparemment sans plus de succès - les mêmes ordres (6).



Sainte-Marie-aux-Mines, ses églises et ses environs, lithographiés par G. Engelmann vers 1830.

(Photo C. Jérôme)

D'autres témoignages contemporains viennent confirmer la présence des anabaptistes dans la val de Lièpvre. En septembre 1581, les jésuites de Pont-à-Mousson prêchent une mission à Saint-Marie-aux-Mines (Lorraine) et l'un d'eux remarque: "Les luthériens, zwingliens, anabaptistes ..y abondent".(7) Un peu plus tard, en 1588, le livre de comptes tenu par J. Reynette mentionne une amende de cinq francs infligée à un nommé "Jost le Wiedertäufer". Le motif en était "pour n'avoir voulu sortir dudit Liepvre suivant le commandement qui lui serait été fait à cause l'hérésie d'Anabaptiste qu'il tient" (8). En 1590, la même source cite une amende de dix francs infligée à Vendely Kieffer de Musloch "pour avoir clandestinement fréquenté les prêches et sectes des anabaptistes" (9).

Cela appelle quelques remarques. Tout d'abord, les frères ne sont pas seulement présent dans la partie alsacienne de la vallée, puisqu'on les rencontre aussi dans la partie lorraine sur la rive droite de la Lièpvrette. Si à cette époque il en existait sur les terres lorraines, il devait aussi s'en rencontrer de l'autre côté, d'autant plus que les deux noms cités sont incontestablement d'origine germanique. On peut donc supposer que Jost et Kieffer étaient deux mineurs d'origine étrangère et non des autochtones dont les noms sont généralement français. Voilà certes de maigres indices, mais ceci, joint au mandement impérial de 1596, laisse deviner la permanence d'une petite communauté anabaptiste durant tout le XVI° siècle et même au-delà, jusqu'à la guerre de Trente Ans, alors qu'ailleurs en Alsace l'anabaptisme paraît avoir disparu.

A partir de 1632, les opérations militaires de la guerre de Trente Ans touchent l'Alsace et la val de Sainte Marie-aux-Mines en particulier. Ici comme ailleurs les conséquences en furent identiques: ruine économique (arrêt de l'exploitation minière entre autre), catastrophe démographique (certainement dans la moyenne alsacienne, c'est-à-dire une perte globale de l'ordre de 30 à 60%). (10)

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'une présence anabaptiste se soit maintenue dans la vallée de la Lièpvrette. On ne peut qu'approuver Jean Séguy dans ses conclusions quant à cette permanence (11). Les ravages provoqués par la guerre ne durent pas anéantir la petite communauté (dont on aimerait bien connaître l'importance - chose irréalisable vu l'état de notre documentation). En décembre 1640, le Conseil de Strasbourg est amené à sevir contre un certain Jakob Mangold, anabaptiste schwenckfeldien, "venu récemment de Sainte Marie-aux-Mines, où cette secte a depuis longtemps sa synagogue" (12). Cette installation de Mangold à Strasbourg est peut-être à mettre au compte des migrations forcées liées aux ravages de la guerre. On peut aussi noter en passant le mépris dans lequel est tenu l'anabaptisme, "secte" aussi peu estimée que le judaïsme.

Trois ans plus tard, en 1643, un précieux temoignage vient apporter quelques précisions sur la communauté anabaptiste de la vallée. Il s'agit d'une lettre de Jean Le Bachelles, pasteur des réfugiés huguenots de Sainte-Marie-aux-Mines, écrite au pasteur messin Jean Ferry (un correspondant de Bossuet). Parlant des "Täufer", il les décrit en ces termes:
"Les anabaptistes, qui sont encore une douzaine de familles, avaient autrefois libre exercice en un bois sur le chemin d'ici à Schlestadt, dit la Bausse, mais maintenant ils l'ont dans un battant, au-dessus de Ste-Marie, qui appartient à l'un d'eux. Ils n'ont aucun ministre, mais l'un d'eux fait la lecture de l'Ecriture en allemand, et ils chantent nos psaumes selon la version allemande de Lobwasser. Après cela qui veut d'eux se lève et, s'il a quelque chose à dire, le déclare. Et quand ils veulent communiquer, baptiser quelqu'un d'entre eux, après avoir rendu compte de sa créance, et même pour les mariages, ils font venir quelqu'un de la Suisse, qui est homme de métier comme eux. J'en ai vu un qui était faiseur de vans et était habillé de chamois, à la Suisse". (13)

Ce court texte présente une richesse documentaire exceptionnelle, en admettant que le pasteur Le Bachelles s'est bien documenté. Partant des moyennes établies par les démographes, on peut évaluer le nombre total des anabaptistes de la vallée à un chiffre compris entre 60 et 70. L'usage de la langue allemande confirme les indices déjà notés précédemment, à savoir le recrutement parmi la communauté germanophone de la vallée. Sur le plan social, certains anabaptistes doivent avoir acquis une certaine aisance, puisque l'un d'entre eux est propriétaire d'un "battant", c'est-à-dire d'une sorte de forge (donc une activité en rapport avec les mines).

Au plan religieux, cette petite communauté ne paraît pas bien organisée. Comme le note J. Séguy (14), elle ne possède pas d'Anciens, puisqu'elle doit faire appel à ces coreligionnaires suisses pour la Cène, les baptêmes et les mariages. La permanence de liens avec la Suisse, malgré les difficultés liées à l'état de guerre, tendrait à prouver l'origine helvétique d'au moins une partie de la communauté anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines. Ceci, joint à la relative liberté religieuse accordée par les Ribeaupierre, expliquerait l'important courant d'immigration auquel on assistera après 1670.

Un peu plus tard, en 1660, trois délégués de la communauté de Saint-Marie-aux-Mines assistent à la Conférence d'Ohnenheim où fut adoptée une déclaration de foi commune pour toutes les Assemblées d'Alsace. Il s'agissait d'Adolph Schmidt, "Diener am Wort" (prédicateur) et de Jacob Schmidt et Bertram Habigh, tous deux "Diener der Notdurf" (diacres) (15). On le voit il n'y avait toujours pas d'Ancien dans le val de Lièpvre. La liste des signataires de la confession d'Ohnenheim nous renseigne sur la présence anabaptiste dans l'Alsace de cette époque, en Moyenne Alsace devrait-on dire. En effet, les Assemblées siègeaient alors à Baldenheim, Durrenentzen, Heidolsheim, Jebsheim, Kunheim, Mackenheim et Ohnenheim, toutes localités relevant des Ribeaupierre ou des Wurtemberg, seigneurs d'un protestantisme très tolérant pour l'époque. Venus de Suisse, ces petits groupes avaient en commun la Confession de Foi de Dordrecht, signée ensemble en 1660.

XVIIe - XVIIIe siècles: apogée et tribulations de la communauté anabaptiste.

Durant le troisième quart du XVIIe siècle, l'Alsace connut un vaste mouvement d'immigration, lié à la reconstruction de la province après les ravages de la guerre de Trente Ans. Attirés par la perspective de mettre en valeur des terres désertées et aussi par de substantiels avantages fiscaux, ces immigrants vinrent en grande partie de Suisse. En effet, la Confédération, à peu près épargnée par la guerre, connaissait un relatif surpeuplement et aussi de sérieux conflits socio-religieux dans certains de ses cantons. On comprend dès lors les motivations de nombreux candidats à l'émigration.

Dès les débuts de la Réforme, la ville et le canton de Berne avaient été touchés par le mouvement anabaptiste (16). Très vite, persuasion et répression se conjuguèrent pour venir à bout de cette commmunauté jugée hérétique, dont de nombreux membres, découragés, finirent par émigrer vers la Moravie en particulier. Chassé des villes, l'anabaptisme bernois se réfugia dans les campagnes, dans l'Emmental notamment. Le cadre géographique lui offrit un relatif refuge dans les années 1640; époque à laquelle les autorités du canton s'inquiétèrent de la présence obstinée des Täufer. La persécution reprit donc, avec son cortège de tracasseries. Devant le peu de succès des premières mesures, la répression s'accentua en 1670-1671, devenant de plus en plus méthodique.

Dans ces conditions, de nombreux anabaptistes préfèrent l'exil à la prison ou aux galères. Certaines sources font état de 700 départs de Berne vers le Palatinat (17). Ces émigrants ne se dirigèrent pas n'importe où; ils recherchaient fort logiquement les terres où ils seraient assurés de bénéficier d'une certaine tolérance. C'était le cas des seigneurs protestants adhèrant au courant piétiste alors en plein essor. La seigneurie de Ribeaupierre répondait tout-à-fait à ces critères. La mort du dernier des Ribeaupierre en 1673 entraîna le passage du comté aux comtes palatins de Birkenfeld, de la même famille religieuse. En outre, les indices précédemment relevés ont montré la permanence de liens entre les anabaptistes du val de Lièpvre et la Suisse. Ces liens expliquent donc l'arrivée des anabaptistes bernois à Sainte-Marie-aux-Mines.

Fait remarquable, ce mouvement de population ne demeura pas inorganisé, bien au contraire. D'un côté, la seigneurie de Ribeaupierre recherchait de la main-d'oeuvre pour la remise en valeur des terres abandonnées. De l'autre, certains Bernois n'étaient pas mécontents de se débarasser de ces hérétiques encombrants. L'intervention de Beat Fischer, patricien bernois ému des souffrances provoquées par la persécution des anabaptistes, semble avoir organisé en grande partie cette migration (18). En échange de la promesse de ne pas revenir au pays, il obtint que les autorités cantonales laissent partir les anabaptistes vers l'Alsace. Homme d'affaires avisé, Fischer dirigeait entre autre un service de poste avec l'Alsace. Il était donc en relations avec les seigneurs locaux, les Wurtemberg en particulier.



Sainte-Marie-aux-Mines et ses environs au début du XIXème siècle.

(Photo C. Jérôme)

Riquewihr, fief des Wurtemberg, accueillit les premiers émigrants de 1671. Le choix de cette petite ville n'est certainement pas dû au hasard. En effet, on y retrouve Adolphe Schmidt, propriétaire d'une forge et surtout le prédicateur signataire de la confession d'Ohnenheim en 1660. La solidarité religieuse avait ainsi joué, d'autant plus que ce Schmidt devait être un notable au rôle économique non négligeable et partant, d'une certaine influence auprès des autorités locales.

Ces immigrants bernois étaient avant tout des paysans-éleveurs qui gagnèrent ensuite la vallée de la Lièpvrette où ils retrouvaient un cadre naturel correspondant à leurs compétences techniques. Les premiers anabaptistes de la vallée avaient été surtout des mineurs, mais la guerre avait porté un coup fatal à l'exploitation minière. La seconde vague anabaptiste sera essentiellement agricole. Les conditions d'accueil ne sont pas connues dans les détails. On peut supposer qu'elle furent grosso modo les mêmes que celles consenties aux autres immigrants, à une exception près: les questions liées à la vie civique et au service armé, dont les anabaptistes furent exemptés.

C'est d'ailleurs grâce à ce particularisme qui en faisait des gens à part (plus l'usage du dialecte bernois au milieu de populations au patois vosgien francophone) que l'on possède des renseignements précis sur la communauté anabaptiste. Rapidement cela provoqua des frictions avec les communautés catholique et protestante - surtout la première qui se sentait soutenue par l'autorité royale. Les débuts de la présence anabaptiste à Sainte-Marie sont marqués par une succession de querelles administratives autour des privilèges accordés à la petite communauté. D'un côté, l'administration seigneuriale cherchait à monnayer le plus possible l'exemption des charges de la milice et celle de Heimburg (fonctionnaire communal). De l'autre côté, les frères ne tiennent pas à payer des charges indues. Pour ce faire, ils utilisent un argument de taille: leur compétence dans la mise en valeur des terres du seigneur. A plusieurs reprises,ils laisseront entendre qu'ils sont prêts à repartir vers d'autres cieux si le poids des impôts se fait trop lourd!

Les années autour de 1700 sont riches en frictions entre immigrants suisses et fonctionnaires du comte de Ribeaupierre. En février 1696, Jacob Amman, est mandaté "au nom de tous ceux de sa religion habitant en tout le Val, venus depuis environ deux ans". En compagnie d'Ulrich Miller, établi là depuis plus longtemps, il annonce que ses coreligionnaires "ne sont en état pas un d'eux de servir de heimburg en aucun lieu de cette Vallée de même que leurs garçons de servir de milice comme ils auroient déjà fait cy-devant". En échange, ils proposent "de donner à la Communauté quelques honnestetéz par an pour les décharger desdites charges de heimburg et de servir de milicien". La réponse du prévôt de Sainte-Marie-aux-Mines est conforme aux espérances des anabaptistes, moyennant 45 livres annuelles (19). Le rendement de cet impôt de remplacement, certainement fondé sur le nombre des hommes en état de porter les armes, fut assez variable. On trouve 45 livres en 1696, seulement 39 en 1699 et 90 en 1702.

Les archives du comté de Ribeaupierre ont conservé de nombreuses traces des discussions qui eurent lieu à ce moment-là à propos des privilèges des anabaptistes. Le détail de ces chicanes offre un intérêt documentaire tout relatif. Mais, ici où là, on peut glaner de précieuses indications sur la façon dont étaient perçus ces immigrants bernois. A ce sujet, on dispose d'une lettre de décembre 1700, adressée à Scheid, conseiller du prince de Birkenfeld et comte de Ribeaupierre. Le rédacteur, un fonctionnaire seigneurial, écrit notamment:"Certain est-il Monsieur qu'ils ont mis en bon état plusieurs granges et terres du val ainsi qu'il est connu." Plus loin, il précise que les anabaptistes sont "des

habitants sans bruit ou la moindre chicane et qui payent bien". On voit déjà se dessiner l'image classique de l'anabaptiste, paysan honnête, calme et travailleur, tel qu'il sera dépeint durant des décennies. Avec de si bons sujets, le seigneur faisait vraiment une bonne affaire!

Mais ce non-conformisme religieux et social ne manque pas d'éveiller des jalousies parmi les populations autochtones. Celles-ci durent se renforcer à mesure de l'accroissement numérique des anabaptistes dans la vallée. Le ressentiment vis-à-vis des privilèges militaires (l'exemption de la milice et de ses tours de garde) se renforça rapidement par suite de l'intervention des autorités religieuses. Le repeuplement du val de Lièpvre entraîna l'arrivée de nombreuses familles catholiques sur les terres de Ribeaupierre, où n'existait plus de paroisse depuis longtemps. En 1673, ces familles obtinrent la création d'une paroisse dédiée à Saint Louis et dont l'installation fut financée par les derniers royaux. Le premier curé de Saint-Louis, nommé Laforest, faisait certainement partie de ce clergé militant, soucieux de convertir les frères séparés. Ne pouvant s'attaquer aux réformés, dont le culte bénéficiait de la protection garanties par les traités de Westphalie, il s'en prit aux anabaptistes. Après s'être renseigné auprès de ses collègues de Sainte-Croix-aux-Mines et d'Ohnenheim, il édicta en 1696 un règlement obligeant les anabaptistes à subvenir aux frais du culte, à défaut d'y participer (20):

> "Règlement de ce que payent les Anabaptistes demeurant à Onesme et Ste "Croix et par conséquent de ce que payeront les anabaptistes demeurant "à Ste Marie au Curé de St Louis. Premièrement, chaque ménage paye "trente sols tous les ans. Secondement, pour un homme, femme, fille et "et garçon au-dessus de vingt ans, mort un escu. Troisièmement, pour "chaque enfant mort vingt sols. Sixièmement le pain bénit chacun à son "tour qu'ils font porter par un Catholique. Et commenceront lesdits "anabaptistes à payer depuis le premier jour de janvier de l'an 1696. "Laforest Curé de St Louis."

Le zèle fiscal du curé Laforest ne dut pas être du goût du comte de Ribeaupierre, qui fut toutefois obligé de tolérer le prélèvement de cette taxe ecclésiastique (21). Mais le curé dut promettre au comte de ne plus prendre d'initiatives en contradiction avec les engagments du comte vis-à-vis des anabaptistes (22). Cela ne l'empêcha pas de continuer à protester contre la présence de ces hérétiques. En octobre 1696, il écrit ses doléances à Fattet, conseiller du prince de Birkenfels à Sainte-Marie:

> "Savoir que l'on la faict de grosses plaintes qui ont quelques "apparences de vérités. La première que contre l'Edit du Roy qui a "deffendue et défand expressément de recevoir aucune personne d'autre "Religion que de la Catholique Romaine dans ma paroisse; cependant il "y arrive tous les jours de nouveau et des Religionnaires et des "Anabaptistes qui sont presque au nombre de soixante ménages qui "occupent des places qui peuvent estre remplie par des Catholiques "(...) La seconde que les gens de vostre Religion font en sorte de "donner tout le travail ou admodiation aux Anabaptistes affinque les "Catholiques ne trouvant pas de quoy subsiter ils seroient obligés de "décamper, je suis obligé d'en donner avis contre vos mesures (...) La "troisième est que l'on me mande d'avoir un grand soin de m'informer "des noms, demeure et qualité de plusieurs de vostre religion qui "viennent icy à la Cène quoy qu'ils demeurent en Lorraine contre "l'Edit du Roy..." (22)

Cette plainte est fort révélatrice de l'état d'esprit de certains milieux catholiques, en concurrence directe avec les immigrants bernois dans la course à la mise en valeur de la vallée. Elle confirme également l'arrivée importante d'anabaptistes expulsés de Suisse cette année-là, puisqu'il est fait état d'une soixantaine de familles (soit au moins 300 personnes). Ce chiffre, peut-être exagéré pour les besoins de la cause, est néanmoins à peu près confirmé par toute une série de documents dénombrant les anabaptistes de la vallée (du moins de la partie alsacienne, les chiffres manquant pour la partie lorraine).

Une liste de 1697 cite 15 noms, domiciliés à Echery, Fertrupt et Daumongoutte (23). Une autre, datée de 1699 donne 14 noms, dont "Un Anabapt. au Logis de Feydieu" et "Un Anabapt. au Logis Loutterbach" (24). Ces deux documents ne paraissent pas exhaustifs, puisqu'il doit s'agir de relevés partiels (on n'y trouve pas, par exemple, le nom de Jacob Amman, le porte-parole de la communauté anabaptiste). On possède pour 1703 le "Certificat des Anabaptistes reçeu en l'année 1703" (25), mentionnant cette fois 51 noms. Une liste de l'année suivante (26) confirme ce certificat avec 46 noms, presque tous les mêmes. Enfin la "Liste des Anabaptistes de Ste-Marie-aux-Mines en 1708" (27) cite 62 noms. Tout cela montre un sérieux accroissement, puisque, selon les habitudes de l'Ancien Régime, ces relevés ne donnent que les noms des chefs de famille. On peut donc estimer la population anabaptiste de la vallée à au moins 350 personnes vers 1708-1710.

Ce dynamisme démographique et économique allait de pair avec une vie religieuse active, marquée par le schisme amish dont la problématique dépasse largement le cadre étroit de la vallée de la Lièpvrette. Aussi nous contenterons-nous ici que d'une brève esquisse de ce problème.

On a déjà noté la présence de trois délégués de la communauté de Sainte-Marie-aux-Mines à la conférence d'Ohnenheim en 1660. Là avait été adoptée la Confession de Dordrecht qui affirmait l'originalité de l'anabaptisme par rapport aux autres églises protestantes et qui se traduisait aussi par le retour à un certain rigorisme. Mais l'adoption de cette Confession n'explique pas à elle seule le schisme.

Pour comprendre cette profonde querelle doctrinale, il faut certainement se référer à la situation socio-culturelle des anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines. Certes, il semble bien que déjà en Suisse il s'était instauré une discussion entre partisans et adversaires de la Confession de Dordrecht, autour de deux personnalités: Amman et Reist. Le premier, Ancien de Sainte-Marie dès 1696 et peut-être déjà en 1694, semble avoir acquis une grande influence auprès de ses compratiotes (28). Intraitable, il finit par imposer ses idées, excommuniant les opposants, malgré toutes les tentatives de médiation. Il est probable qu'Amman vit dans le maintien des traditions bernoises, accentuées par la Confession de Dordrecht, la condition de la survie du groupe. En effet, les sentiments piétistes des princes de Birkenfeld tendaient à gommer les différences entre églises issues de la Réforme, toutes en butte à l'hostilité larvée du pouvoir royal. Petite communauté isolée linguistiquement, les anabaptistes de Sainte-Marie pouvaient être tentés à la longue par l'assimilation culturelle, comme ce fut assez rapidement le cas des autres immigrants de l'époque en Alsace. Amman réagit donc en imposant à ses correligionnaires un strict non-conformisme qui dépassa le seul plan religieux. D'où le maintien du dialecte bernois comme langue vernaculaire du groupe. D'où aussi le rigorisme de la non-mondanité exprimé par le costume volontairement différent des tenues à la mode. Quant au refus du service armé et des fonctions publiques, il fut bien sûr confirmé.

Cela n'alla pas sans mal et les contestataires se regroupèrent autour de Hans Reist, originaire du Simmental, soutenu par les frères du Palatinat et de Suisse. Le conflit, apparu en 1963, dura plusieurs années. Les tentatives de conciliation faites en 1697 échouèrent et l'excommunication prononcée par Amman entraîna le départ ou la soumission des récalcitrants. Il est certain que l'efficacité de Jacob Amman face aux problèmes administratifs évoqués plus haut contribua au succès de ses idées. Les fidèles durent se tourner naturellement vers un Ancien qui savait si bien défendre leurs intérêts. Finalement ce schisme divisa l'anabaptisme rhénan en deux: d'un côté les communautés alsaciennes, devenues amish, et de l'autre celles du Palatinat et de Suisse qui, dans leur très grande majorité, ne suivirent pas Amman.

Cette affirmation renouvelée et renforcée de la différence n'arrangea pas les choses face au monde extérieur. Les anabaptistes s'affirmaient désormais comme des êtres tout-à-fait autres, comparables en cela aux Juifs (28). Leur nombre en pleine croissance, à un moment où la fin de la reconstruction s'accompagnait d'une certaine saturation de l'espace agricole, contribua à relancer le sentiment de jalousie.

Malgré leurs échecs, les adversaires de la présence anabaptiste n'avaient pas désarmé. Régulièrement des rapports arrivaient jusqu'aux autorités de la province, dénonçant cet état de fait jugé illégal. En effet, si les traités de 1648 avaient autorisé l'existence des confessions protestantes, il n'en était rien pour les non-conformistes. Le prince de Birkenfeld, vassal du roi de France pour le comté de Ribeaupierre, pouvait se permettre de conserver la main-d'oeuvre anabaptiste à la condition que sa présence ne demeurât pas trop connue des autorités. Or la minorité catholique de Sainte-Marie-aux-Mines, formée quasi exclusivement d'immigrés (francophones de surcroît), ne devait pas apprécier ces concurrents sur le marché du travail. Forte de l'appui du pouvoir royal, elle pouvait donc exercer une pression sur le seigneur protestant.

Cette attitude finit par provoquer en 1708 une enquête de l'administration royale auprès du Directoire de la noblesse de Basse-Alsace. Dans la réponse, les représentants des seigneurs locaux écrivaient que "les religionnaires réfugiés de Suisse, qui sont vulgairement appelés mennonites, ont été jusqu'ici tolérés dans les terres de notre département et y vivent encore sous la protection du Roi, et qu'on a toujours été très satisfait de leur conduite" (30). Les choses en restèrent là provisoirement, mais, dans le cadre de la politique religieuse ultra-militante de Louis XIV, le pouvoir royal ne pouvait pas ne pas réagir.

En 1712, le gouvernement prit une mesure d'expulsion à l'égard des anabaptistes d'Alsace. Le texte lui-même de cet ordre royal n'est pas connu, mais son application suscita une abondante correspondance entre l'intendant d'Alsace, La Houssaye, le chancelier Voysin et les baillis de la province. Juridiquement, l'argumentation des autorités royales était inattaquable, les traités de 1648 n'ayant pas prévu la présence des anabaptistes. Mais l'intendant La Houssaye, soucieux de ne pas s'aliéner la noblesse protestante, essaya de tempérer la rigueur de cette mesure. Il est évident que les seigneurs protestants, bénéficiaires de fermiers d'autant plus zélés que leur sort était précaire, ne devaient pas apprécier de les voir partir. Comme cela paraît une règle constante sous l'Ancien Régime, on demanda et obtint des dérogations. C'est ainsi que La Houssaye put écrire le 1ç octobre 1712 à ses baillis:

"Le Roy ayant,Monsieur, trouvé bon sur ma remontrance de permettre aux anabaptistes qui tiennent des baux à ferme de demeurer en Alsace jusqu'au 23 avril, feste de Saint Georges et l'année prochaine 1713, et sa Majesté voulant que les autres anabaptistes qui ne sont point dans le mesme cas se retire de cette province dans le courant du présent mois d'octobre, je vous écris cette lettre, Monsieur, affin que vous fassiés sur cela notifié aux anabaptistes qui demeurent dans l'estendue de votre bailliage l'intention de Sa Majesté à l'exécution de laquelle vous tiendré exactement la main" (31).

Il serait intéressant de savoir comment cet édit de 1712 fut appliqué à Sainte-Marie-aux-Mines. Une chose est sûre: le comte de Ribeaupierre ne pouvait plus abriter une si importante communauté sur ses terres. Un grand nombre de familles dut donc reprendre le chemin de l'exil, contribuant ainsi à l'extension dans l'ensemble de l'Alsace d'une "secte" que les autorités avaient voulu faire disparaître. Un certain nombre de familles restèrent toutefois sur place, protégées par la complexité des structures de l'Alsace féodale. On aimerait bien sûr savoir comment fut vécue par les intéressés cette nouvelle épreuve. Mais les archives restent muettes sur ce point....

Un mémoire de 1716, rédigé par l'administration du prince de Birkenfeld, déplore l'édit d'expulsion de Louis XIV. Le principal argument exposé reste le rôle économique important des anabaptistes:

"Ces gens là estoient encore d'une grande utilité à toute la province, tant comme on vient de dire par le nombre infini de terres qu'ils ont défrichées et mises en culture dans les endroits les plus stériles et par l'abondance de toutes sortes de denrées quy par ce moyen est venue au pays, que principalement par le talent extraordinaire qu'ils ont pour l'art de nourrir les bestiau..." (32)

Le rapport insiste ensuite sur le manque à gagner provoqué par le départ des anabaptistes (un tiers au dire du rédacteur!). Aussi ce document conclut-il sur la nécessité "de faire rentrer au moins dans cette vallée un nombre de famille fixes et limité des gens en question quy joignant aux qualités cidessus mentionnées celle d'estre gens simples et de bonne foy, paisibles payant avec la dernière exactitude et sans aucun contrainte les dernier royaux et seigneuriaux, s'attachant uniquement à leur travail, ne se meslant d'aucune affaire surtout de la religion, exerceant la leur tranquilement chez eux et ne donnant aucune crainte de séduction ny de scandale (...)". On pourra remarquer à la lecture de cette conclusion qu'une fois de plus est donnée l'image traditionnelle du paysan anabaptiste.

Les mennonites ne disparurent jamais du val de Sainte-Marie. L'application en 1713 de l'ordre royal edicté l'année précédente mit fin à l'expansion de la communauté mais ne la fit pas disparaître complètement. D'ailleurs dès 1715, l'intendant La Houssaye apprit (certainement par dénonciation) qu'il restait des anabaptistes dans la vallée. Il écrivit donc au bailli de Ribeaupierre:
"J'ay été surpris Monsieur d'apprendre qu'il y a des anabaptistes qui sont restés ou retournés dans quelques censes et vacheries aux environs de Ste Marie où l'on m'a dit qu'ils demeuroient au préjudice des ordres du feu Roy de glorieuse mémoire, qui vous ont été addressés, sous prétexte qu'ils sont de la religion prétendue réformée." (33)

L'administration seigneuriale avait donc camouflé une partie des anabaptistes sous l'appellation protestante, espérant ainsi les faire oublier par l'intendant. Celui-ci poursuivit sa lettre en rappelant les

ordres d'expulsion et en menaçant de prison les récalcitrants. Certains anabaptitstes durent obéir à cet ordre, puisqu'en novembre, le prévôt de Sainte-Marie décerna un certificat de bonne conduite à huit d'entre eux qui quittaient la vallée en exécution des ordres du roi. (34)

Cette situation justifia certainement la conclusion du rapport de 1716 cité plus haut, Il s'agissait de régulariser la présence des familles anabaptites demeurées dans le val, dans une situation fort précaire. On ignore le détail des démarches effectuées par le principe de Birkenfeld auprès de l'administration royale, mais celles-ci finirent par être payantes. En effet, dès 1718, le seigneur de Ribeaupierre obtint gain de cause, ainsi que l'affirme un rapport postérieur :

"Mr le Prince palatin de Deuxponts à encore sur les autres seigneurs l'avantage que par des lettres de concession de l'année 1778 M. le Duc Régent lui a donné la faculté de fixer des anabaptistes en Alsace jusques à la concurrence de 300 familles et de percevoir de chacune six livres de redevance. Cette concession n'a jusques à présent eu d'exécution et Mr le Prince palatin de Deuxponts ne la réclame pas." (35)

La dernière phrase paraît bien un pieux mensonge, puisque le prince réclame aussitôt l'autorisation de confirmer la présence sur ses terres de deux fermiers anabaptistes (dans la vallée de Munster). Il s'agit avant tout d'obtenir une mesure officielle destinée à faire jurisprudence et ainsi à justifier la présence des autres fermiers anabaptistes sur les domaines seigneuriaux.

Les autorités civiles finirement par tolérer les anabaptistes, dans la mesure où ils mettaient en valeur des cantons retirés, particulièrement en montagne ou dans les secteurs les plus pauvres de la plaine ou du Sundgau (36). De temps à autre un fonctionnaire zélé rappelle les ordres royaux en la matière, ainsi encore en 1767 (37). Mais les seigneurs s'arrangeaient pour tourner la loi afin de conserver leurs fermiers. Ces derniers, liés par des baux qui n'étaient pas toujours renouvelés, formaient une population assez mobile. Les agents seigneuriaux pouvaient donc faire passer ces départs provoqués par des motifs économiques pour une application des ordres royaux.

En revancche, les autorités religieuses furent beaucoup plus longues à pratiquer une certaine tolérance vis-à-vis des anabaptistes. En septembre 1729, le curé Schlosser de Sainte-Marie-aux-Mines s'inquiétait que des anabaptistes s'installent dans sa paroisse, y contractant mariage : "Monseigneur, Je croirais manquer à mon devoir si je n'avais pas l'honneur de donner avis à votre Grandeur des abus qui se commettent dans ma paroisse à l'égard des anabaptistes qui y demeurant. L'ordonnance du Roy leur deffend tous nouveaus établissements ; cependant Valentin Gungerich estranger, vient de se marier avec Veroine Blanchin fille de Barbara Stauffer, veuve, résident dans ce lieux, et cela à la vue de tout le monde par le ministère de Ulrich Sommer, aussi estranger, qui fait la fonction ainsi qu'ils le nomment leur Patriarche." (38)

Le curé continue en ajoutant que les anabaptistes refusent de lui déclarer leurs décès (d'où un manque à gagner au niveau du casuel). On ignore quelle suite fut donnée à cette plainte adressée au seigneur. Mais elle n'en est pas moins révélatrice des mentalités populaires envers l'anabaptisme.

A la fin du XVIII siècle, la grande enquête de 1780, exécutée à la demande de l'intendant, fournit une image assez précise de l'anabaptisme alsacien de la fin de l'Ancien Régime. (39) Malheureusement pour Sainte-Marie-aux-Mines, l'enquêteur s'est contenté de noter le lieu de naissance du chef

de famille, sans chercher ses origines ni la date d'arrivée de la famille dans la vallée . En joignant à cette enquête les divers chiffres que l'on peut collecter au hasard des archives, on peut dresser un tableau de l'évolution de la population anabaptiste à Sainte-Marie-aux-Mines (partie alsacienne) au XVIII° siècle (40):

Année	Nombre de familles	Total	Année	Nombre de de familles	Total
1703	49	270	1769	20	110
1704	45	250	1771	22	120
1708	62	340	1772	22	120
1712	72	400	1773	21	115
1723	14	75	1774	23	125
1763	24	130	1775	21	115
1764	26	140	1777	21	115
1766	24	130	1778	20	110
1767	27	150	1780	18	100
1768	24	130	1793	47	260

On le voit, l'ordonnance royale de 1712 a fait chuter la population anabaptiste. Dans quelle mesure le chiffre de 1723 est-il fiable? Il est permis de se le demander, compte tenu de la situation politique d'alors. Il est est de même pour 1780, puisque l'enquêteur n'indique que 36 personnes pour 18 familles! Il est tout de même curieux que 13 ans plus tard, le nombre de famille ait plus que doublé, à moins que l'enquête de 1780 n'ait pas pris en compte les eventuels anabaptistes de la partie lorraine de la vallée (sur l'existance desquels manquent les renseignements).

Il serait également intéressant d'étudier les variations de la population anabaptiste compte tenu des changements de pratique religieuse. Vu les structures de l'Ancien Régime, les conversions à l'anabaptisme sont restées exceptionnelles (41). Quant aux abjurations de l'anabaptisme, elles ne paraissent pas avoir été nombreuses à cette époque. L'étude des registres paroissiaux catholiques reste à faire. En revanche, les archives de l'église réformée de Sainte-Marie-aux-Mines conservent une correspondance liée à la conversion de l'anabaptiste Henri Reck, en 1782-1783 (42).

XIX° - XX° siècles: essor et déclin.

Comme dans tout le reste de l'Alsace, la Révolution entraîna pour les anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines une profonde mutation. Comme on l'a vu plus haut, la communauté semble alors en plein essor démographique. Ceci est confirmé en 1789 précisément lors de l'élection de l'Ancien Henri Goldschmidt, consacré à la Haute-Broque. Celui-ci avait été élu par 123 voix sur 128 (43).

L'égalitarisme jacobin triomphant avec la Ière République posa des problèmes aux anabaptistes de la vallée, comme à tous les autres d'ailleurs. L'obligation de prêter le serment de fidélité imposée à tous les citoyens majeurs posa un cas de conscience grave aux fidèles. Sous l'Ancien Régime, les autorités avaient plus ou moins toléré que les mennonites se contentent de "promettre" au lieu de "jurer", distinction subtile qui pouvait satisfaire tout le monde. Mais le légalisme souvent étroit des nouvelles autorités révolutionnaires, toujours promptes à dénoncer l'ennemi, créa de sérieuses difficultés. Le 23 thermidor an II, la prestation du serment civique à Val-aux-Mines provoqua un sérieux incident. La municipalité en rendit compte quelques jours plus tard à

Colmar, le 30 thermidor (17 août 1794)

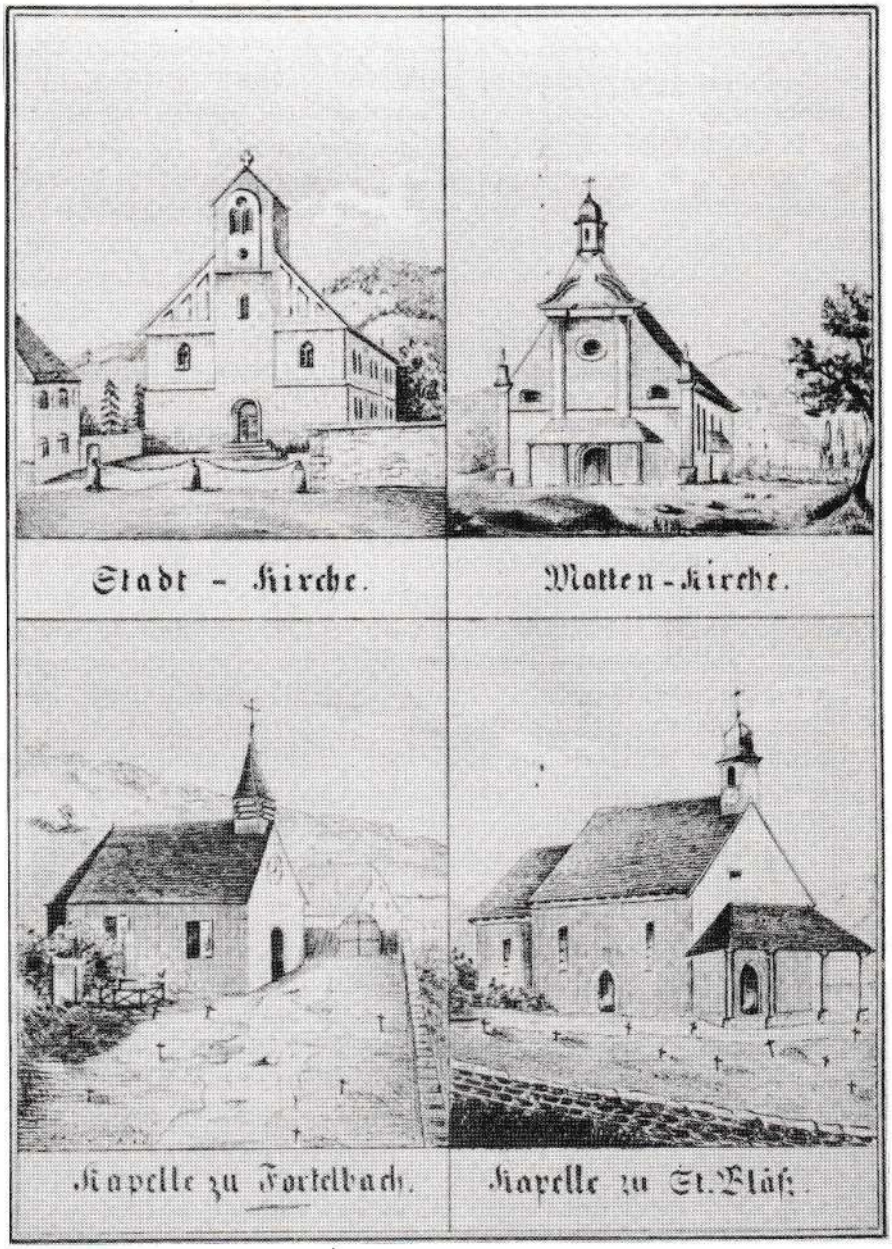
"Sur la pétition des Anabaptistes présentée au District, communiquée à la Municipalité pour donner des renseignements à leur égard. Elle a l'honneur de répondre qu'après Publication faitte à tous les Citoyens de cette Commune avec Invitation de s'y rendre le 10 aoust (vieux stil) ou le 23 thermidor dernier à huit heures du matin pour renouveler leur serment au voeu de la Loi de maintenir la République française une et indivisible, ils ne se trouvèrent que trois qui se sont présentés lors de la Cérémonie faitte ledit jour au champ de Mars pour prêter le serment avec les autres Concitoyens. Sur quoi tous les citoyens, vu qu'ils ne s'étoient pas tous rendus à leurs devoirs à obéir à la Loi; ils ont crié unanimement à haute vois contre les Anabaptistes et ont invités en conséquence la Municipalité de les requérir de nouveau et les faire venir l'après-midy sur la place pour les faire prêter leur serment également à haute voix et en levant les doigts comme eux; ce qui fut exécuté, mais ils ne vinrent alors que quatre, lesquels n'ont pas voulu prêter serment de la manière acoutumée, ce qui a, de même tellement mécontentés tous les citoyens présents de cette Commune, après avoir vu derechef leur opiniâtreté de ne vouloir prêter le serment qu'à leur manière, qu'ils ont prétendu que le maire leur fasse ôter la barbe dans vingt-quatre heures, et de les astreindre à observer l'égalité ainsi que les autres Citoyens; mais rien n'a été jugé contre eux à cet effet, de manière qu'ils n'avoient pas lieu de s'y plaindre, n'ayant été d'ailleurs nullement offensés, qu'on sçache. Voilà tout ce qui s'est passé avec les Anabaptistes en question. Salut et fraternité." (44)

On ignore la réponse précise faite par le département à la municipalité. Il est vraisemblable que celui-ci agit de la manière accoutumée en pareil cas, demandant aux anabaptistes de prêter le serment à leur manière. L'obligation de la conscription posa également un cas de conscience. On connaît les démarches faites à ce sujet, aboutissant à l'affectation des conscrits anabaptistes dans des unités non-combattantes. L'Assemblée de Sainte-Marie participa à ces démarches et l'on retrouve la signature de Nicolas Augsburger dans la lettre circulaire de 1808 (45).

L'histoire de la communauté anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines est beaucoup plus malaisée à retracer au XIX° siècle qu'aux époques précédentes. Ce paradoxe s'explique par la laïcisation d'un grand nombre de structures; désormais, l'appartenance religieuse n'est plus indiquée systématiquement. De là une sérieuse difficulté pour répérer les anabaptistes dans la vallée de la Lièpvrette.

Les recensements du XIX° siècle donnent souvent des renseignements sur l'appartenance religieuse. Certains distinguent nettement l'anabaptisme des autres religions (ainsi ceux de 1841 et 1846), mais d'autres le classent sous la rubrique "autres cultes ou communions" (celui de 1851 ou les recensements à l'époque du Reichsland). Le tableau suivant donne les résultats actuellement accessibles pour le XIX° siècle (45).

Communes	1841	1846	1851	1861	1910
L'Allemand-Rombach	0	0	0	0	0
Aubure	10	0	9	0	0
Lièpvre	34	47	53	32	10
Sainte-Croix-aux-Mines	47	59	50	0	2
Sainte-Marie-aux-Mines	179	209	180	152	89
Total	272	315	292	184	101



Lieux de culte officiels de la région de Ste Marie-aux-Mines. La ville et ses proches environs abritèrent une densité remarquable pour l'époque d'édifices religieux représentant toutes les confessions existantes. Catholiques, luthériens francophones, luthériens germanophones, réformés, avaient chacun leur lieu de culte, sans compter les amish qui se réunissaient dans leurs fermes.
Sur cette gravure du milieu du XIX° siècle, on voit en haut et à gauche l'église luthérienne "des chaines", à Ste Marie même, à droite l'église, disparue pour faire place à la gare, de la Mattenkirche; en bas à gauche la chapelle de Fertrupt et à droite celle de St Blaise.

(Photo C. Jérôme)

L'examen de ce tableau indique d'abord la nette prépondérance de Sainte-Marie-aux-Mines, commune du fond de la vallée. On remarquera ensuite la continuité du total par rapport au chiffre de 1793. La croissance démographique de la communauté anabaptiste s'est poursuivie jusqu'en 1846, date correspondant à peu près avec l'optimum de peuplement des localités purement rurales en Alsace en général. Le déclin amorcé en 1851 se confirme nettement dix années plus tard, avec en particulier la disparition des anabaptistes de Sainte-Croix-aux-Mines. Le chiffre de 89 rencontré en 1910 est certainement exagéré, puisqu'il englobe tous ceux qui furent recensés non-catholiques, non-protestants et non-juifs.

Les anabaptistes du val de Lièpvre semblent être demeurés avant tout des agriculteurs, durant tout le XIX° siècle. Le tissage à domicile, largement pratiqué dans toute la vallée, fournissait un complément de revenus. Comme l'écrivait en 1850 le maire de Saint-Marie-aux-Mines en parlant des anabaptistes: "Ils sont très économes et mêmes avares. Plusieurs d'entre eux, pour utiliser les journées d'hiver, ont appris à tisser et travaillent du métier quand le sol est couvert de neige". (46) Le style de vie demeure donc traditionnel, comme l'écrit D. Risler en 1846: "Leurs meubles se ressentent de la simplicité de leurs moeurs et leurs lits surmontés d'un ciel en forme de dais, rappellent assez les lits du temps de Louis XIII. Entr'autres anciens meubles on voit à la Haute-Broque une armoire très-artistement sculptée en bois, qui s'y trouve depuis plusieurs siècles. Une extrême propreté tant dans les vêtements que dans la tenue de leur maison caractérise surtout les anabaptistes". (47)

La vie religieuse connut la même évolution que celle des Assemblées d'Alsace. Jusqu'au début du XIX° siècle, les réunions avaient lieu alternativement chez les frères disposant d'un local approprié. Puis elles eurent lieu à Fertrupt (Fortelbach), dans la demeure de l'Ancien (élu alors dans la famille Goldschmidt). Mais au déclin démographique correspondit un net déclin religieux, les deux étant certainement liés.

Il est malaisé de faire la part des divers facteurs qui entraînèrent la mort de l'assemblée de Sainte-Marie-aux-Mines (48). La guerre de 1870 entraîna-t-elle un mouvement d'émigration vers l'autre côté de la frontière, en direction de Saint-Dié, comme le suggère P. Sommer? Dans quelle mesure jouèrent les mariages mixtes, rendus de plus en plus courants par le déclin numérique et un relatif relâchement de l'autorité familiale? Enfin le manque de vitalité religieuse entraîna la conversion de nombreux mennonites au protestantisme. On a signalé en particulier vers 1900 un zélé pasteur protestant qui oeuvra avec succès dans ce sens (49). Voilà autant de questions soulevées sans réponses précises pour l'instant.

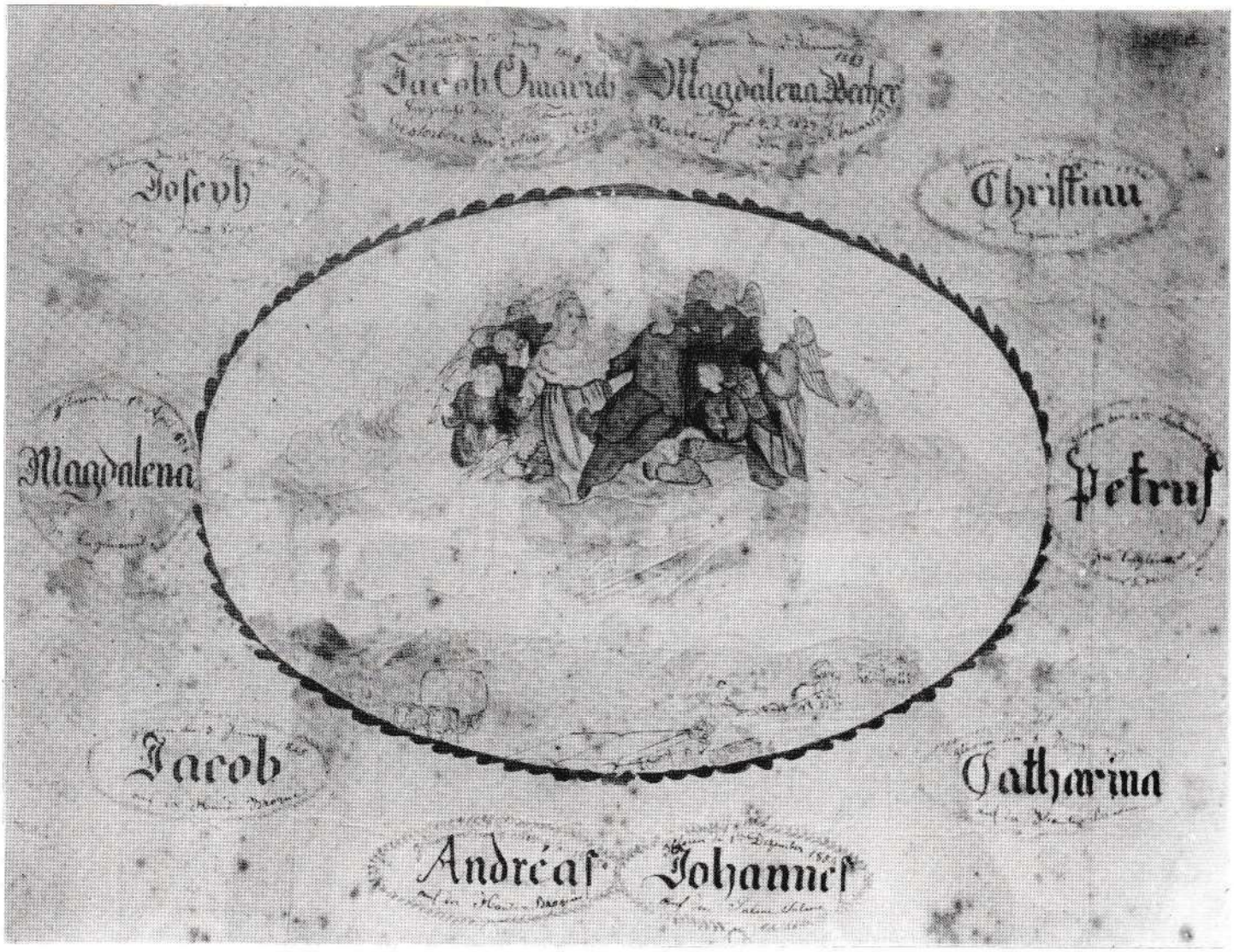
Le symbole de cette agonie de la communauté anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines est en 1906 le rattachement de l'assemblée à celle de Val de Villé, au confluent de la Lièpvrette et du Giessen. Mais cette réunion ne parvint pas à enrayer durablement le mouvement, puisque Pierre Sommer ne compte plus vers 1930 qu'une dizaine de familles, ajoutant: "mais ce qui inquiète, c'est le manque de jeunesse, ce qui, à vues humaines, compromet l'avenir de l'assemblée" (50). Ainsi disparut la plus importante communauté anabaptiste-mennonite d'Alsace....

Philippe LEGIN

Notes :

(1) X. MOSSMANN, Les anabaptistes à Colmar, 1534-1563, Colmar, 1864, p. 5-7.
(2) H.S. BENDER, "Ribeauvillé", in Mennonite Encyclopedia (M.E.), IV, p. 323.
(3) Sur la lettre de Marpeck, cf. W. KLASSEN, "Strasbourg" in M.E., IV, p. 643. Sur la plainte de 1561, cf.P.SOMMER, "Markirch", in M.E., III, p. 490 et A.D.H.R., 1 E 83-157.
(4) H. STROHL, Le protestantisme en Alsace, Strasbourg, 1950, p. 156-172
(5) A.D.H.R., 1 E 83-157
(6) Id., E 650
(7) P. DELATRE, "Pont-à-Mousson", in Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles, Enghien, 1955, fasc.14, col. 129
(8) A.D. Meurthe-et Moselle (Nancy), B 9558.
(9) Id., B 9560
(10) G.LIVET, L'intendance d'Alsace sous Louis XIV, 1643-1715, Strasbourg Paris, 1956, p. 282-300.
CELLARIUS, Documents inédits concernant Sainte-Marie-aux-Mines, Ste-Marie-aux-Mines, 1876-1877.
(11) J. SEGUY, Les assemblées (...) p. 129
(12) P.SOMMER, "Markirch", in M.E., III, p. 490
(13) Cité par J. SEGUY, op.cit., p. 129
(14) Id., p. 129
(15) Id., p. 130
(16) Id., p. 121-126
(17) D.L. GRATZ, Bernese Anabaptists, Goshen (Indiana), 1953, p.40
(18) Ernst MUELLER, Geschichte bernischen Täufer, p. 197-198 et GRATZ, op. cit., p. 38
(19) A.D.H.R., E 2808
(20) A.D.H.R., Extrad. Munich, n° 169
(21) Id., "Etat des sommes...", 1696-1697
(22) Id., lettre du 9 mars 1696
(23) A.D.H.R., E 2089. Ces listes ont été relevées par H.E. Hochstaettler et communiquées par M. HEGE, que je remercie ici vivement.
(24) A.D.H.R., E 2089
(25) Id., E 2014
(26) Id., Extrad. Munich, n° 169
(27) Id., E 2014
(28) Jean ROTT, "Amman Jacob" in Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, p. 37. Contient l'essentiel de la bibliographie sur le schisme amsih.
(29) Mennonites et Juifs d'Alsace ont eu longtemps plus d'un point commun Cf. Freddy RAPHAEL, "Juifs et mennonites en Alsace" in Saisons d'Alsace, 76, 1981, p. 77-104.
(30) A.D.B.R., E 1386
(31) A.D.H.R., 1 E 83-197
(32) Id., Extrad. Munich, n° 169
(33) Id., E 2808
(34) Id. Il s'agit de Nicolas, Michel et Pierre Blanck, Henri Hyffer, Christ et Antony Kropf, David Kertzer et Michel Mourer.
(35) A.D.B.R., 1 E 83-203
(36) Cf. à cet égard la très instructive lettre d'un fonctionnaire de la ville de Strasbourg en 1727 (Arichves Munic.de Strasbourg,AA 2574), publiée par J.SEGUY, op. cit., p. 146.
(37) Cité par J. SEGUY, op. cit., p. 142 et note 112, p. 167
(38) A.D.H.R., Extrad. Munich, n° 169
(39) A.D.B.R., C 338 (texte complet).
(40) Chiffres donnés par J.SEGUY, op.cit., p. 140. Le total est calculé sur la base couramment admise: 1 famille = 5,5 personnes.
(41) Mais pas impossible si l'on en juge par une stèle du cimetière mennonite de Salm (Bas-Rhin), photo in Saisons d'Alsace, 76,1981, p. 64

(42) A.D.H.R., 202 J 99, 3-8
(43) P. SOMMER, Historique des Assemblées, par. 40
(44) A.D.H.R., L 926
(45) P. SOMMER, op. cit.
(46) A.D.H.R., 6 M 9 pour 1841, 1846 et 1851; BAQUOL, Dictionnaire du Haut- et du Bas-Rhin, Strasbourg, 1865, pour 1861; Ortschaftsverzeichnis von Elsass-Lothringen, Strasbourg, 1912, pour 1910.
(47) Archives Nationales (Paris), F13 10926
(48) D. RISLER, Environs de Sainte-Marie-aux-Mines, III: Lusse et Wissembach, Ste-Marie-aux-Mines 1846, p. 30
(49) Problème rapidement évoqué par P. SOMMER, op. cit., par. 40
(50) Témoignages oraux, dont celui de M. Pfeffer - Linthal.
(51) Op. cit., § 40.



(Photo C. Jérôme)

Une famille mennonite de la région de Sainte-Marie-aux-Mines

Pauline OESCH-GINGRICH, de Geiswasser (Haut-Rhin) conserve, parmi ses nombreux papiers personnels, une feuille rehaussée d'aquarelle présentant tous les membres de la famille d'un de ses ancêtres, Jacob GINGRICH (1808-1859), longtemps installée dans la ferme isolée de la Haute-Broque, près du col de Sainte-Marie-aux-Mines.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, en partant de 11 heures, on peut lire (les précisions entre parenthèses étant de notre fait) :

- Jacob GINGRICH (le père, chef de famille)
  geboren den 1ten July 1808
  veréhélicht den 19ten februar 1833
  Gestorben den 3. Marz 1859

- Magdalena BECHER (l'épouse)
  geboren den 14ten Januar 1813 auf der Haute-Broque
  gestorben den 4.7.1874
  verehelicht den 19ten Februar 1833

- Christian (second fils)
  geboren den 9ten Februar 1836 zu Englémont
  (Anglemont près de Rambervillers dans les Vosges)

- Petrus (3ème fils)
  geboren den 14ten September 1842 zu Englémont

- Catharina (seconde fille)
  geboren den 8 Juny 1847 auf der Haute-Broque

- Johannes (6ème fils)
  geboren den 1ten Dezember 1854 auf dem Salme-Salme

- Andréas (5ème fils)
  geboren den 8 November 1850 auf der Haute-Broque

- Jacob (4ème fils)
  geboren den 3 Jenner 1845 auf der Haute-Broque

- Magdalena (1ère fille)
  geboren den 15ten April 1838 zu Englémont

- Joseph (1er fils)
  geboren den 24ten November 1833 auf der Haute Broque.

Ce document, d'un intérêt historique certain, prête à de nombreuses observations, relatives tant à l'illustration, à la langue, qu'aux lieux cités, à l'âge et à l'identité des personnages nommés. Nous réservons ces remarques pour un futur article à paraître dans le présent annuaire.

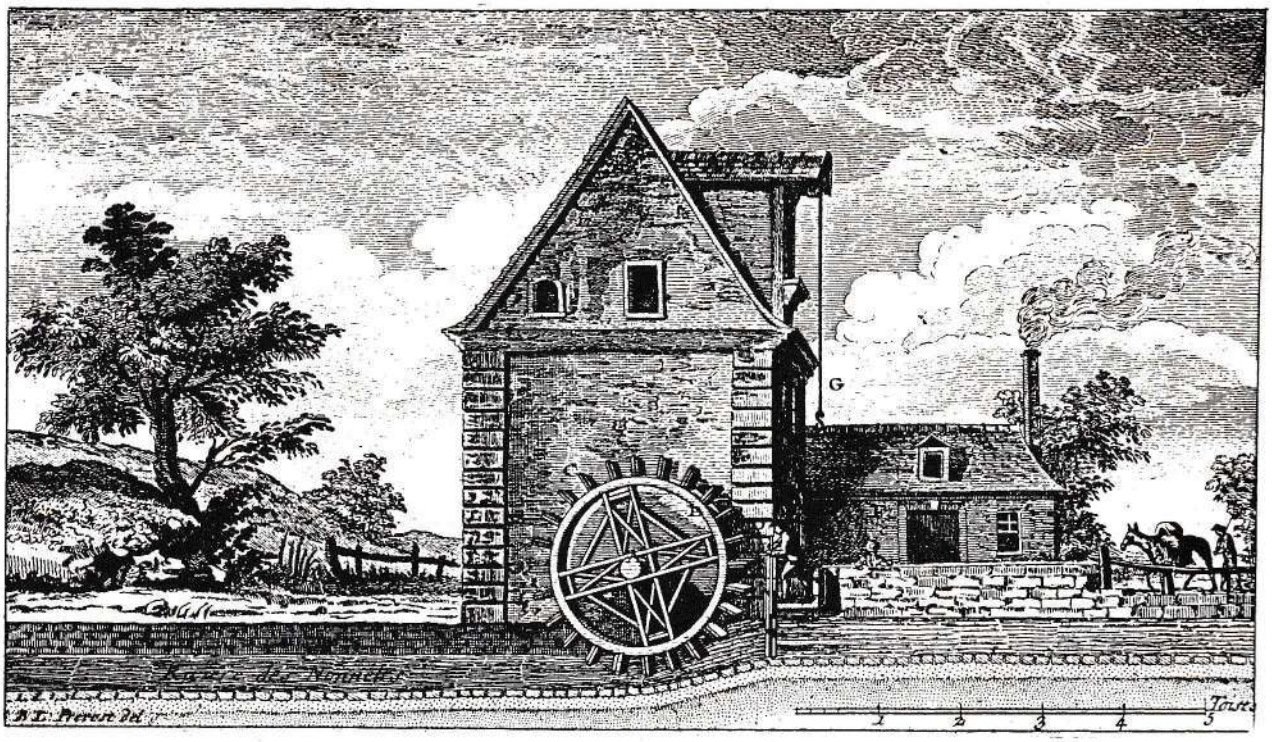
Claude JÉRÔME.

MOULINS ET MEUNIERS ANABAPTISTES DE LA REGION DE COLMAR

Jean Séguy, dans son magnifique ouvrage de plus de 900 pages intitulé "Les Assemblées Mennonites de France" consacre une grande partie à la vie professionnelle et sociale des anabaptistes et parle des mennonites non-agriculteurs.

C'était le métier de meunier qui occupait la seconde place au point de vue professionnel, juste après celui d'éleveur-agriculteur. Le préfet du Haut-Rhin écrit en 1850 : "On les rencontre particulièrement dans la classe des agriculteurs, des meuniers et des fermiers", alors que son collègue de la Moselle se montre plus précis : "On peut dire, commente-t-il, que les 6/10 èmes sont cultivateurs, les 3/10 èmes meuniers et le 1/10 ème seul est adonné à d'autres professions".

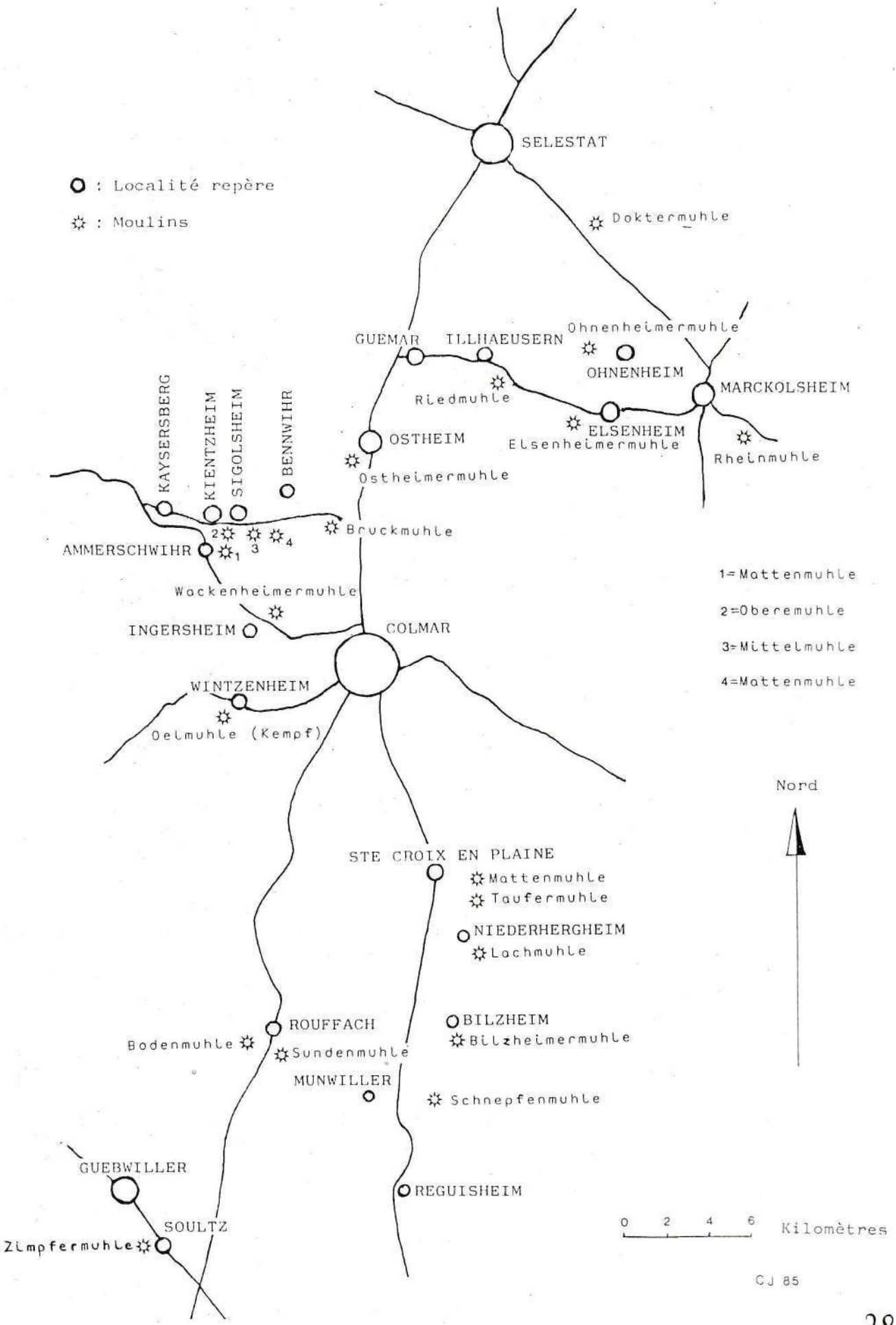
Eh bien, mes chers amis, en ce qui concerne l'Assemblée de Colmar, cette affirmation se trouve vérifiée. Si nous jetons un regard en arrière, surtout au 19ème siècle, nous trouverons une grande partie de nos ancêtres meuniers.



Ensemble maintenant, nous voulons retracer les grandes lignes de cette réalité en parcourant cette diaspora de l'Assemblée de Colmar qui va nous conduire au sud jusqu'à Issenheim-Soultz et au nord-est jusque dans le Ried de Sélestat-Marckolsheim.

A la sortie de Colmar, derrière la forêt du Fronholz, nous voici déjà au premier moulin situé en amont de la rivière appelée "Canal des douze moulins". C'est la Mattenmühle (moulin des prés). Ce moulin était durant une certaine durée aux mains d'un agriculteur mennonite nommé Japhet GEISSER qui n'exerçait d'ailleurs plus le métier de meunier. Certains d'entre vous connaissent encore bien l'un de ses fils, Albert, vivant sa retraite à Baldenheim dans le Bas-Rhin.

LES MOULINS ANABAPTISTES DE LA REGION DE COLMAR



Tout de suite après, toujours en amont, également sur le ban de la commune de Ste Croix en Plaine, nous voilà au moulin dit "Taufermühle" mais qui, officiellement, porte le nom de "Obere Mühle" (moulin supérieur) avec en annexe une ferme dite "Ferme de la Taufermühle". Elle fut construite en 1822 par François-Joseph PETERSCHMITT qui exploitait à cette époque avec son frère le moulin de leur père Sébastien qui meurt en 1826 à Ste Croix en Plaine.

Par suite de circonstances malencontreuses, trop longues à développer ici, François-Joseph est obligé de vendre son moulin en conservant toutefois la ferme qui, actuellement encore, est aux mains de ses descendants.

C'est le moment, je crois, de faire une rapide digression au sujet de cette famille. Parlons donc un peu de ce Bastien PETERSCHMITT du Rheinfelderhof de qui descendent les nombreuses personnes portant ce nom.

Trouvé malade et misérable près de la frontière suisse par Ulrich AUGSBURGER du Rheinfelderhof à son retour d'un voyage dans son pays natal, l'Emmenthal, Bastian PETERSCHMITT fut recueilli par la famille Augsburger, chez laquelle il se remet lentement de ses souffrances d'adolescent abandonné.

On lui a confie la garde des troupeaux au Rheinfelderhof et il suit les cours d'instruction religieuse donnés par Anne, l'une des filles d'Ulrich Augsburger. C'est elle qu'il épousera plus tard, tout en demandant le baptême mennonite, car il était d'origine catholique.

Plus tard, il devient prédicateur et Ancien de l'Assemblée de Colmar, où l'on cite également, à la même époque, les noms de Christen LEHMANN, Hans TSCHANTZ et Peter EICHER.

Revenons à présent à nos moulins. A deux kilomètres à vol d'oiseau, vers le sud, nous voilà à présent au 3ème établissement de ce genre. Il fut acquis en 1928 par Jacques PETERSCHMITT, fils de Jacob de la Strohstattmühle de Biesheim. Ce moulin, totalement sinistré en décembre 1982, est rapidement reconstruit et remis en service au printemps 1984 par son fils Alfred qui est actuellement à la tête du plus moderne moulin d'Alsace-Lorraine.



Le plus moderne moulin d'Alsace: celui d' Alfred PETERSCHMITT à NIEDERHERGHEIM .

(Photo W.Fritz)

Le quatrième moulin, toujours plus au sud, est le "Bilzheimermühle" qui, comme son nom l'indique, se trouve sur le territoire de la commune de Bilzheim. Il appartenait à un agriculteur protestant originaire de Wihr-en-Plaine, Lorentz STEIB, qui le loua à un producteur laitier mennonite suisse, avant de le céder à son fils Frédéric. Il ne fonctionne plus, mais la force hydraulique est utilisée pour fabriquer de l'électricité.

A quelques trois kilomètres en amont, nous trouvons le vieux moulin de Munwiller dit "Schnepfenmühle", le "moulin des bécasses qui appartient actuellement à un agriculteur mennonite nommé Ernest LEHMANN originaire de Dessenheim, assemblée de Béthel à Neuf-Brisach.

Arrêtons-nous à présent à Issenheim, frontière de l'Assemblée de Colmar et patrie des frères Alfred RYCHEN et Joseph GOLDSCHMIDT, les gendres de René Hauter fermier en ce lieu.

Je voudrais profiter de cet arrêt pour signaler rapidement le moulin de Soultz qui, jusqu'en 1952, était aux mains des frères Fritz et Oscar ZIMPFER, apparentés aux mennonites de par leur mariage.

Sur notre chemin du retour, nous longeons les côteaux du vignoble et c'est à Rouffach que nous trouvons le moulin de l'asile psychiâtrique dit "Sundenmühle" géré par la famille KOHLER-BIRGY, également propriétaire de la "Bodenmühle" dans la même commune.

C'est le père Fritz KOHLER qui s'occupe plus spécialement de la Sundenmühle, alors que son fils Albert dirige la Bodenmühle jusqu'en 1966. Un autre fils, Alfred, décédé en 1964, était le gérant du moulin d'Ensisheim pendant l'absence du propriétaire déporté politique.

A partir de Rouffach, plus de moulin jusqu'à Wintzenheim où nous trouvons un moulin pas comme les autres, puisque c'est un moulin à huile, "eine Oelmühle", qui était entre les mains d'Emile KEMPF, "s'Oelmaennela". Emile KEMPF, l'oncle de notre président Jean-Jacques HIRSCHY, était prédicateur à l'Assemblée de Pulversheim.

En quittant Wintzenheim en direction d'Ingersheim, voilà un moulin qui était tenu durant plusieurs générations par la famille WACHENHEIM. Ces catholiques ont joué un rôle très important dans l'histoire des moulins, car ils ont défendu avec âpreté et énergie les "droits d'eaux", "Wasserrechte", c'est-à-dire le droit d'utiliser la force motrice de l'eau courante, soutenant de ce fait leurs collègues mennonites établis le long de la Fecht jusqu'à Ostheim.

A Ammerschwihr, le moulin dit "Mattenmühle" appartenait jusqu'en 1920 à un meunier nommé Eugène SCHNEIDER, descendant d'une grande famille active dans la profession. Les SCHNEIDER étaient membres de la communauté protestante de Kaysersberg. Dans ce meme moulin eurent lieu de nombreuses réunions anabaptistes secrètes vers les années 1535.

Le frère d'Eugène, Daniel, était meunier à la "Oberemühle" de Kientzheim sur le canal des "Sept Moulins" (3 à Sigolsheim et 4 à Kientzheim).

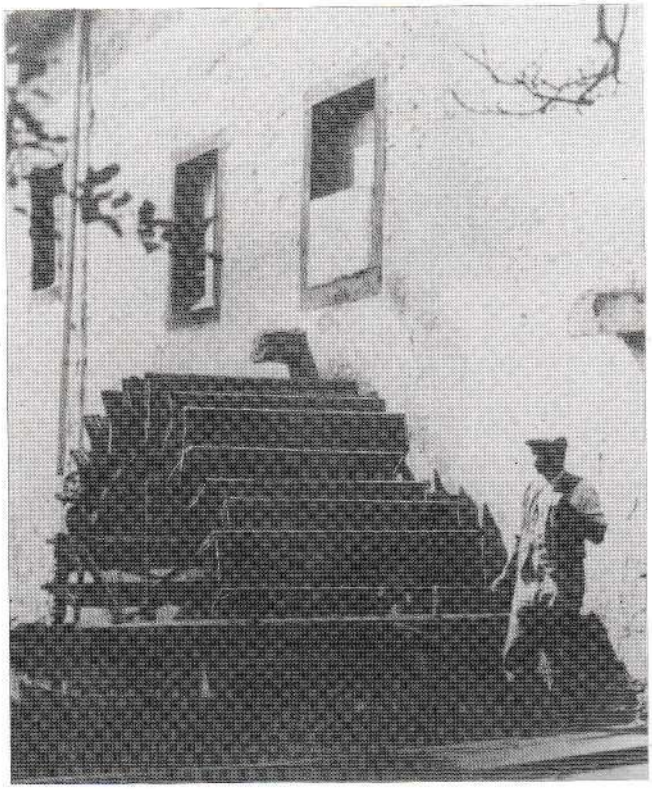
D'après un arrêté du 19 février 1853, sur rapport de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, établi à la suite d'une contestation élevée par Georges Daniel SCHNEIDER contre la commune de Kientzheim au sujet de l'utilisation des eaux du Canal des Sept Moulins, l'article deux précise :
"Le sieur Daniel Schneider est autorisé à maintenir en activité un moulin avec huilerie qu'il possède sur le Canal des Sept Moulins de Kientzheim...". Les articles suivants précisent quant à eux les niveaux d'eau à respecter, ainsi que l'emplacement des déversoir et vannage.

Ce moulin fut partiellement sinistré en 1944 et le contingent de mouture transféré par un des fils STOLL, de descendance mennonite, la famille faisant autrefois partie de l'Assemblée de la May à Belfort, au moulin dit "Doktermuhle" de Séléstat.

A Kientzheim on cite encore un autre meunier nommé Jean-Baptiste HIRSCHLER né le 9 mai 1840 à Altenstadt près de Wissembourg. Il aurait exploité de 1871 à 1876 l'un des quatre moulins cités, **"die Mahlmühle vor dem Tor".**

Avant de nous arrêter à Sigolsheim, permettez-moi que je vous cite le dernier patronyme mennonite connu à Kaysersberg. C'est celui du fermier MOSSIMAN, régisseur de la ferme WEIBEL jusqu'en 1933.

A Sigolsheim, nous trouvons trois moulins sur le "Canal des Sept Moulins" et un quatrième, la "Mattenmühle" sur un bras de la Weiss appelé "Frauleinmühlenbach".
En 1926, c' était mon père Guillaume FRITZ qui acheta la "Mittelmühle" de Sigolsheim. C'est là que j'ai grandi, appris le métier de meunier et c'est là aussi que je vis ma retraite.
A propos de la Mattenmühle, un peu mieux située, car elle est à l'écart du village, Jean Séguy parle d'un citoyen nommé Jacques HERSCHY, qu'on retrouve plus tard sous le nom de HIRSCHY. Il est probable que ce mennonite habitait dans ce moulin. Une partie des archives de Sigolsheim ayant été détruite lors des batailles de la Libération du village, il est difficile de poursuivre des recherches dans ce sens.



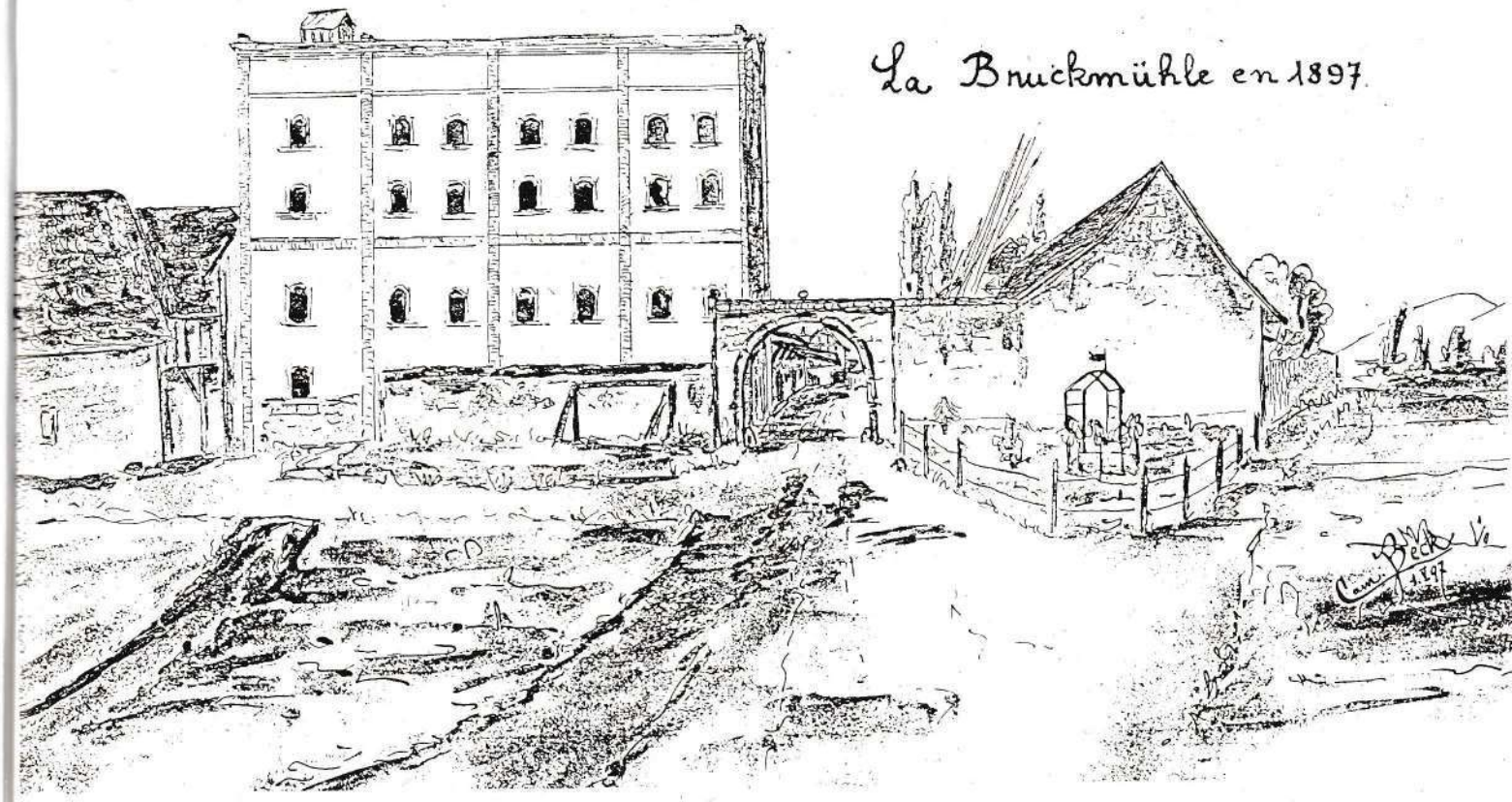
ROUE A EAU DU MOULIN DIT
"MITTELMUHLE" A SIGOLSHEIM

C'était mon père, Guillaume Fritz, fils du meunier de Soufflenheim, qui a acquis ce moulin en 1926.
Cette photo a été prise par mes soins avant l'enlèvement de la roue pour faire place à une turbine hydraulique . Au-dessus de mon père,on aperçoit une pierre de repère, avec une deuxième plus loin à gauche . Ces pierres ont servi à mesurer le niveau de l'eau , la première en amont , la seconde en aval de la chute.

Toujours est-il que ce Jacques HERSCHY eut quelques problèmes avec la municipalité révolutionnaire de l'époque :
- à propos de la manière de prêter le serment civique (voir les détails dans Séguy, page 353)
- à propos du port de la barbe et du "costume" jugés anti-égalitaires (ibid. page 355)

Nous quittons à présent Sigolsheim pour nous arrêter quatre kilomètres plus loin à Bennwihr-Gare, à la "Bruckmühle".
Ce moulin portait d'abord le nom de "Ketzer-Bruckmühle". Pourquoi ? Parce que la construction d'un pont "Brück", sur la rivière de la Fecht, était soutenue par le meunier et le comte de Bussière, le premier anabaptiste, le second protestant, mais tous deux "'hérétiques" ou, en allemand "Ketzer".

Une pièce d'archives, citée par J. Séguy à la fin de la note 117 page 216, fait également allusion à ce moulin, avec une curieuse francisation de son nom en "Ketzlesbruc". Cet endroit était un haut-lieu de rencontre mennonite à la porte de Colmar, mais aussi le berceau de la remarquable prolifération des PETERSCHMITT meuniers. (suite page suivante)



Le nouveau moulin de la Bruckmuhle a été construit vers la fin du 19ème siècle par le Baron de BUSSIERE, également propriétaire du Domaine de SCHOPPENWIHR. C'est sur influence du locataire Jean Bte. HIRSCHLER, meunier originaire de Altenstadt, près de WISSEMBOURG, que cet imposant batiment fut élevé à quatre niveaux en maçonnerie de briques rouges. Le moulin qui n'a jamais été installé comme initialement prévu fut transformé par la suite en une usine à pain connue sous l'enseigne "SANITAS WERCKE & SANITASBROT". L'ensemble de la propriété a été sinistré totalement lors des combats de la Libération de la poche de Colmar en 1944/45 et ne fut plus jamais reconstruit. Par suite de remembrement, les terrains ont été attribués à titre de propriété à la commune de BENNWIHR.

C'est Sébastien PETERSCHMITT, fils du Sébastien déjà cité à la "Taufermuhle" de Ste Croix en Plaine (nous en sommes à la troisième génération de cette famille) qui gère ce moulin très prospère grace à la force hydraulique puissante des eaux de la Fecht grossies par celles de la Weiss qui s'y jettent un kilomètre en amont du barrage.

Sébastien, d'abord marié avec Barbara GOLDSCHMITT, puis en secondes noces avec Catherine STEINMANN, eut 16 enfants, 8 filles et 8 garçons. Ancien de l'Assemblée de Colmar, prédicateur, il est mort sur son lieu de travail en 1866 à l'age respectable de 84 ans. Nul ne peut douter que son moulin était une affaire prospère, car sur ses 8 fils, 7 deviennent meuniers à leur tour, chacun dans un autre et propre moulin. Seul Benjamin, le 6ème enfant issu de son premier mariage, n'embrasse pas ce métier en s'installant au Rheinfelderhof où il épouse sa cousine Madeleine. Il meurt un an après son mariage sans laisser de postérité. Sa veuve se remarie avec son frère Andreas qui s'installe au moulin d'Ostheim.

Voici rapidement la liste des moulins tenus par les 7 fils PETERSCHMITT :
- Sébastien (encore un !) assure la succession du moulin paternel
- Joseph s'installe au moulin de Nambsheim
- Christian et Andreas tiennent celui d'Ostheim
- Johann gère la Neumuhle de Vogelgrun
- Jacob exploite le moulin d'Elsenheim
- Peter tient celui de Staffelfelden

A cette liste, il faut ajouter le moulin d'Illhaeusern qui est aux mains de la fille Madeleine mariée avec Christian SOMMER, ainsi que la "Rheinmuhle" de Marckolsheim exploitée par la fille cadette Jakobine mariée avec son cousin Sébastien, fils de Peter du Rheinfelderhof.

A la mort de Sébastien, les temps ont changé. Son moulin à eau a perdu la principale des raisons de sa prospérité : la puissance de sa force motrice. Ceci mérite quelques mots d'explication.

Après la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace au Reich, le gouvernement allemand soutient avec ferveur l'industrialisation de Colmar.

Cette dernière n'est réalisable, à l'époque, qu'à la condition de renforcer le potentiel hydraulique de la ville en détournant la rivière **FECHT** dans le Mühlbach, au détriment des meuniers d'Ingersheim, Bennwihr et Ostheim.

Comme les meuniers mennonites ne sont pas disposés à défendre leurs droits en justice, c'est la famille catholique WACHENHEIM déjà citée qui va entamer la procédure du droit d'eau devant les tribunaux.

Un article récent, paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 11 avril 1985, confirme que les Wachenheim ont gagné tous les procès, mais que cela n'a en rien modifié le détournement des eaux sur Colmar. De ce fait, la Bruckmühle a perdu la plus grande partie de sa valeur fonctionnelle. Cela oblige Marie PETERSCHMITT, épouse de Jean EINMANN originaire de la Robertsau, faubourg de Strasbourg, de vendre le moulin

paternel. Il est acheté par le comte de Bussière, propriétaire du proche domaine de Schoppenwihr, qui le loue par la suite à Jean HIRSCHLER du Geisberg près de Wissembourg. Ce dernier meurt le 5 décembre 1893 à l'age de 77 ans. Ce sera la fin de la brillante carrière des meuniers mennonites sur la Bruckmühle.

Les batiments eux-mêmes ont eu une triste fin. Ils furent totalement détruits lors des violents combats de la Libération de la poche de Colmar en 1944-45. Seules subsistaient quelques fondations que la commune de Bennwihr, propriétaire des lieux à la suite d'un remembrement, mit grâcieusement à la disposition du regretté Emile PETERSCHMITT. Elle autorisa ce descendant de la Bruckmühle à récuperer toutes les pierres taillées en grès des Vosges, pour confectionner en 1956 les murs de fondation de sa scierie, les établissements "Boidal" à Bennwihr-Gare, à proximité du domaine de Schoppenwihr.

Avant de quitter ces lieux attachants, il faut signaler qu'en 1878 les époux EINMANN ont fait construire, à 500 mètres du moulin disparu, une maison de ferme, reprise par leur fille Marie qui épouse en 1887 Jacques EGLY de Ribeauvillé, et originaire de Valdesson près de Chalons-sur-Marne. Cette ferme est toujours encore aux mains de la famille EGLY-DELLENBACH, mais elle n'est plus en exploitation.

Le proche domaine de Schoppenwihr a utilisé une partie des eaux de la Fecht pour irriguer ses plantations. Permettez-moi, en passant, de citer le nom de deux de ses illustres régisseurs : Hans NUSSBAUMER de 1922 à 1941 et son beau-frère Oscar HEGE de 1946 à 1979, tous deux mennonites de renom.

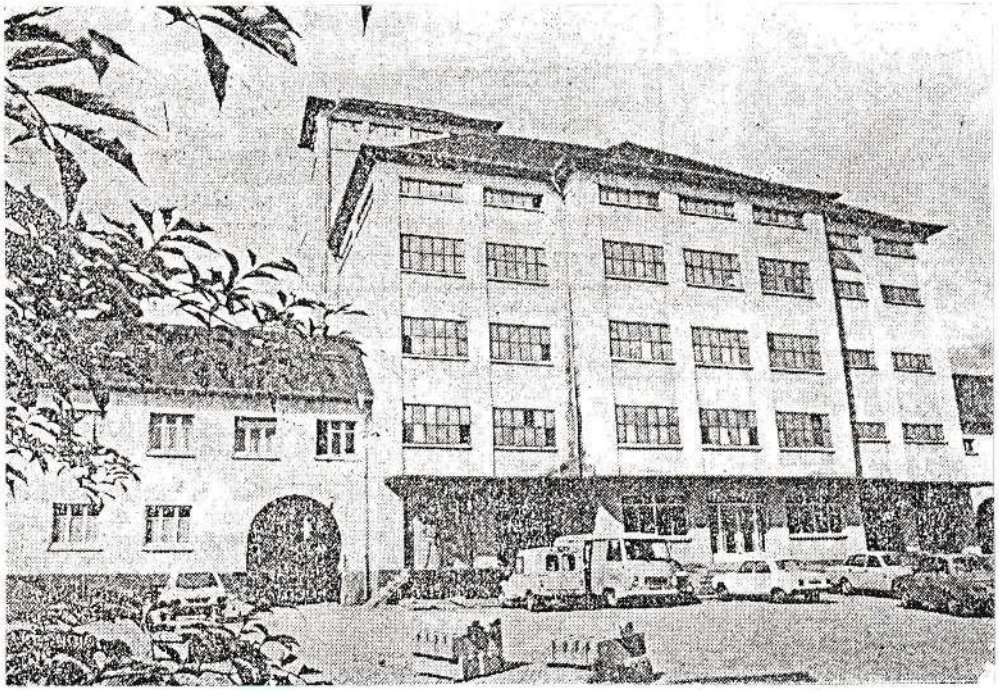
Revenons à nos moulins. Celui d'Ostheim remonte à 1606 où il fut construit par une famille noble du Württemberg sous le contrôle des Ribeaupierre. Il fut aux mains d'Andreas PETERSCHMITT, puis à celles de trois générations de GRIESER.

Heinrich GRIESER était un meunier allemand originaire de Ludwigshafen où il était né le 15 juillet 1849. Il épousa Maria PETERSCHMITT, fille d'Andreas du moulin d'Ostheim, dont il assura la marche à partir de 1887. Les Grieser resteront sur place durant 90 ans !

A présent ce moulin est ma propre propriété. C'est là où j'ai exercé en dernier mon beau métier de meunier jusqu'à l'age de ma retraite en 1981.

En quittant Ostheim, le prochain moulin à citer est la "Riedmühle" d'Illhauesern qui fut aux mains, durant une certaine période, de Christian SOMMER, époux de Madeleine PETERSCHMITT, l'une des filles de Sébastien dont nous avons déjà parlé. Leur union étant restée sans enfants, le moulin passe plus tard à la famille HERTZOG qui exploite encore actuellement cette même entreprise en quatrième génération.

A près de 4 kilomètres de là, nous nous trouvons sur le moulin d'Elsenheim, dans le Bas-Rhin. C'est Jacob PETERSCHMITT qui, à un moment donné, exploite ce moulin en meme temps qu'une scierie. La dernière guerre est fatale aux installations qui sont complètement détruites lors des combats du Ried. Ernest PETERSCHMITT, successeur en troisième génération de Jacob, fait reconstruire son exploitation agricole et la scierie, mais non le moulin. Il revend son contingent de mouture à Jean PETERSCHMITT de la "Strohstattmühle" à Biesheim.



Le moulin d'OSTHEIM qui a été construit en 1606 par les Nobles de WURTENBERG sous le controle du COMTE de RIBEAUPIERRE fut totalement sinistré lors des combats de la Libération de la poche de Colmar en 1944/45. Ce moulin qui était pendant plus d'un siècle entre les mains des familles PETERSCHMITT & GRIESER fut reconstruit en 1947 et vendu le 28 avril 1977 à Willy FRITZ meunier de SIGOLSHEIM.

Descendons à présent en aval de la rivière Blind et nous voilà arrivés au moulin d'Ohnenheim. Ce dernier est cité à maintes reprises dans l'histoire anabaptiste à partir du XVIème siècle. C'est là que le 4 février 1660 fut signée l'adoption par les frères alsaciens de la Confession de foi de Dordrecht. C'est là aussi que se rencontrèrent durant tous les XVIIème et XVIIIème siècles les mennonites de l'Alsace centrale, y compris les amish de Ste Marie aux Mines.

Par la suite, ce moulin fut durant plusieurs générations aux mains de la famille WACHENHEIM que nous avons déjà eu l'occasion de citer à propros du moulin d'Ingersheim. Il est toujours en activité et son propriétaire actuel, Armand THEISSEN a appris le métier au moulin d'Oberhaslach, au pied du Nideck, dans la vallée de la Bruche.

Arrêtons-nous à présent au dernier moulin de notre promenade : la "Doktermühle" de Sélestat. Il se trouve à quelques 5 kilomètres de la ville en direction du Rhin, tout près du lieu appelé "Schnellenbühl", lui aussi souvent cité dans l'histoire de nos ancêtres.

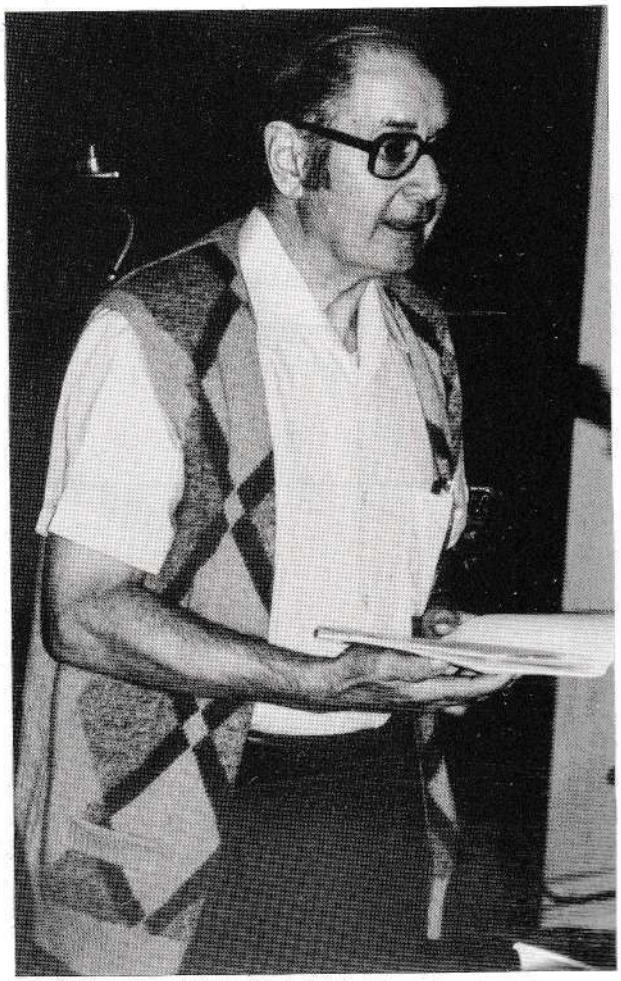
C'est Joseph PETERSCHMITT né le 26 février 1830, fils de Peter et Madeleine STEINMANN du Rheinfelderhof qui s'installe en 1860 sur ce moulin qui tournait à l'époque avec 3 roues à eau.

Son fils aîné Joseph assure la succession ; il a deux filles et un fils : l'une des filles meurt accidentellement à l'âge de 19 ans au Rigi en Suisse. Mais par la suite la tradition change : le fils unique, prénommé Joseph lui aussi, fait des études de médecine et devient docteur à Sélestat. Notons en passant que cette profession nouvelle dans la famille, n'a rien à voir avec l'appellation "Doktermühle".

Joseph PETERSCHMITT père avait un autre fils prénommé Emile-Eugène qui était ingénieur-meunier et que j'ai encore personnellement connu. Il était cadre aux établissements SCHNEIDER-JACQUET, constructeurs de matériel de meunerie et de turbines hydrauliques à Strasbourg-Koenigshoffen. C'est sous son contrôle que les vieilles roues à aubes furent remplacées par des turbines plus performantes. Il était spécialiste en hydraulique.

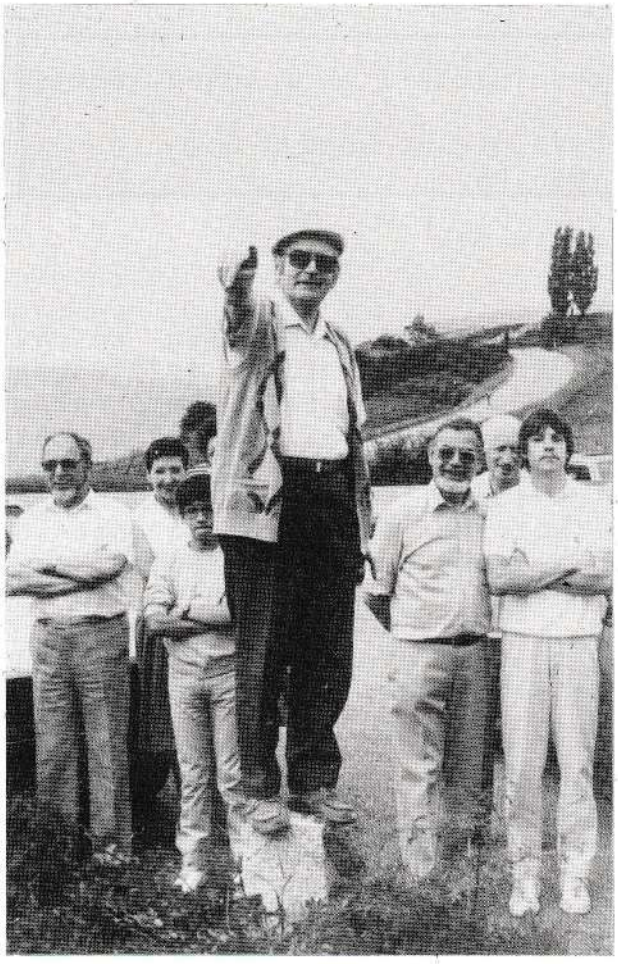
Nous sommes arrivés à la fin de notre parcours, après 25 arrêts en cours de route, sans compter le moulin à huile de Wintzenheim.
Sur ces 25 moulins, 5 seulement sont encore en exploitation actuellement, dont 2 en tout et pour tout aux mains de frères mennonites.

Willy FRITZ.
Meunier retraité à Sigolsheim.



L'auteur, Willy Fritz, durant son exposé lors de l'Assemblée Générale 1985 à Colmar.
(Photo Jean Hege)

Sur les hauteurs dominant Sigolsheim, l'auteur montre l'emplacement des moulins.
(Photo Jean Hege)



LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE ; ET LA SECURITE ?

On sait que jusqu'à une époque pas si lointaine les anabaptistes-mennonites installés en Alsace, en Lorraine et dans le pays de Montbéliard demeuraient le plus souvent dans des lieux à l'écart de toute agglomération, soit par la force des choses, soit par un choix délibéré, pour des raisons que nous n'évoquerons pas ici.

On connaît également l'attrait que les "frères" ont eu immédiatement après celle d'agriculteur, pour la profession de meunier, séduction déjà relevée par Jean Séguy dans sa thèse et par Willy Fritz dans la présente livraison de "Souvenance".

Le dépouillement, pour d'autres raisons, d'une liasse d'archives conservée aux Archives départementales du Bas-Rhin sous la cote L 584 pages 216-217 a attiré notre attention sur un problème lié à cet état de choses et qui n'a pas encore été longuement exploré.

Il s'agit de celui de la SECURITE des biens et des personnes vivant ainsi géographiquement éloignées de toute collectivité.

La demande du meunier mennonite Antoine FRITZ, demeurant dans l'un des moulins de Surbourg, à la lisière de la forêt de Haguenau, demande que nous reproduisons ci-après in-extenso, confirme d'une manière tangible les risques qu'entrainait le choix (ou l'obligation) de vivre à l'écart, surtout lors des périodes agitées.

Claude JEROME.

Procès-verbaux de l'administration du département du Bas-Rhin

Séance du 9 pluviôse an VI - n° 17699
(28 janvier 1798)

==========

Vu la pétition du Citoyen Antoine Fritz meunier à Surbourg, expositive qu'une bande de brigands sont entrés chez lui à main armée dans la nuit ; et après avoir exercé les violences les plus cruelles sur son épouse et sa fille, lui ont volé son argent, ses meubles et comestibles, cassé et brisé ce qu'ils n'ont pu enlever : ainsi qu'il conste par le procès-verbal dressé par l'agent municipal du lieu ; que ce malheur joint aux pertes qu'il a éprouvées par l'invasion de l'ennemi l'ont réduit à la misère.

La pétition tendante à ce qu'il lui soit accordé une décharge de ses contributions foncières et mobiliaires pour les années 6,7 et 8.

Vu aussi le procès-verbal dressé et signé de l'agent municipal et de neuf autres citoyens duquel il résulte que le délit dont il s'agit a été commis dans la nuit du 9 au 10 nivose par une troupe de voleurs ; que sur l'avertissement qui en a été donné à l'agent municipal par le fils du meunier, ce fonctionnaire s'est transporté au moulin avec une force armée ; mais que les malfaiteurs avaient pris la fuite ;

Le renvoi à l'administration municipale du canton du 23 nivôse, pour vérifier si la commune de Surbourg s'est mise en devoir de repousser la force par la force, et d'arrêter les auteurs et complices du délit ;

Le certificat délivré par l'administration municipale le 28 nivose, constatant que l'agent a fait son devoir ;

Oui le Commissaire du Directoire exécutif

L'Administration Centrale du Département du Bas-Rhin, considérant que par l'instruction du ministre de l'intérieur il lui est défendu de comprendre dans la répartition des secours ayant pour objet des pertes résultant d'accidens imprévus, les citoyens qui ont éprouvé des pertes par suite d'attroupement ou de voies de fait, sauf leur recours aux voies judiciaires ou contre les communes dans les cas prévus par la Loi du 10 vendémiaire an 4.

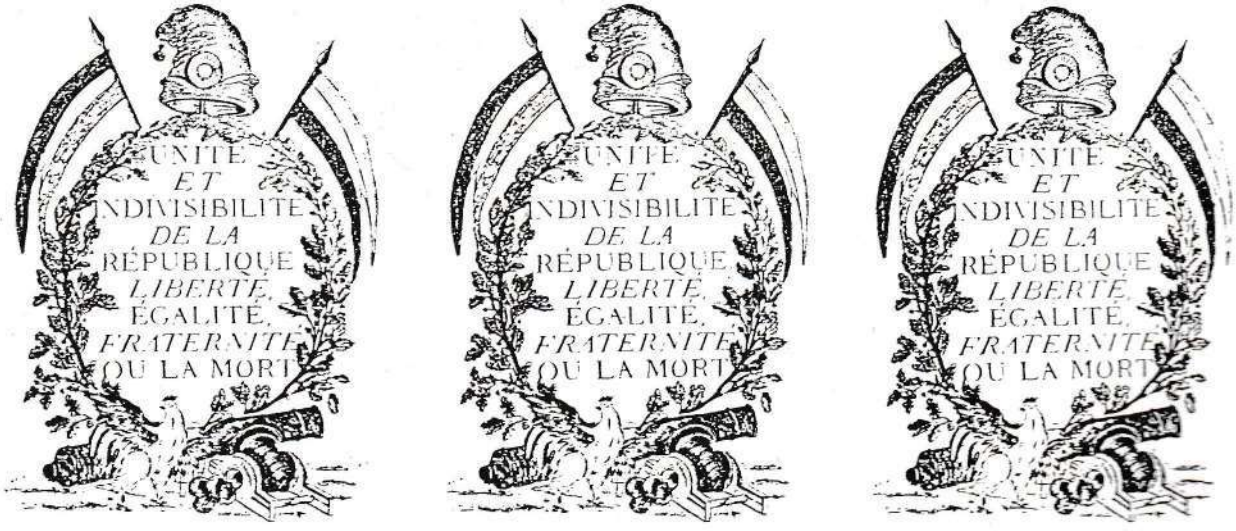
Considérant d'un autre côté qu'il parait justifié que la commune a fait son devoir dans cette fâcheuse circonstance ;

Considérant enfin que les Tribunaux doivent etre chargés des poursuites nécessaires pour parvenir à la découverte des auteurs et complices de l'attentat dont il s'agit ; que c'est aux Tribunaux seuls qu'il appartient de statuer sur les dommages et intérêts

Considérant enfin qu'il n'est pas au pouvoir des corps administratifs d'accorder des décharges de contributions que pour les cas prévus par la Loi ;

Arrête qu'il n'y a lieu à délibérer ; et que copie du procès-verbal sera adressée à l'accusateur public avec la lettre suivante :

Nous vous dressons, Citoyen, la traduction d'un procès-verbal constatant les attentats qui ont été commis au moulin de Surboug dans la nuit du 9 au 10 nivôse courant. Nous pensons que déjà les poursuites nécessaires sont faites par les Tribunaux ; dans tous les cas nous avons cru utile de vous envoyer cette pièce.



Affiche de l'époque

LES PREMIERS ANABAPTISTES DU HAMEAU DE SALM

Nous reproduisons ci-dessous en fac-similé le premier document d'archives attestant le présence d'anabaptistes dans les fermes du hameau de Salm, commune de La Broque (Bas-Rhin). Cette pièce conservée aux Archives départementales des Vosges sous la cote 3C22 est bien connue des historiens, mais elle n'a jamais fait, à notre connaissance, l'objet de commentaires explicatifs. C'est cette lacune que nous avons tenté de combler partiellement sous forme de notes figurant à la page suivante.

Claude JEROME.

Ban de Salm

Mettairie de Salm

Par contract passé par Monsieur le grand Bailly de la Principauté de Salm le deux Décembre 1715, il a été assencé[1] sous le bon plaisir de son altesse sérenissime[2] à Benedic Schlaster[3] la mettairie de Salm dépendante du Domaine de saditte Altesse sérenissime consistante en deux maisons granges et écuries, avec leurs appartenances et dépendances Preys[4], Terres, Champs et autres héritages avec le droit de troupeaux à part, et de vainpatures[5] dans les ordons[6] des hans des forges[7] comme d'ancienneté, droit de franchise et exemption[8]; comme aussy de dixmes[9] moyennant quatre cents frans Barrois de cens[10] annuel: Laquelle Mettairie est actuellement possédée par les héritiers d'Olry Ayman[11], lesquels outre le cens ont encore toujours payé jusquicy un gros par fran, ce qui revient en tout à Cent quatre vingt cinq livres quatorze sols par année, cy .....I85 L ...I4 s.

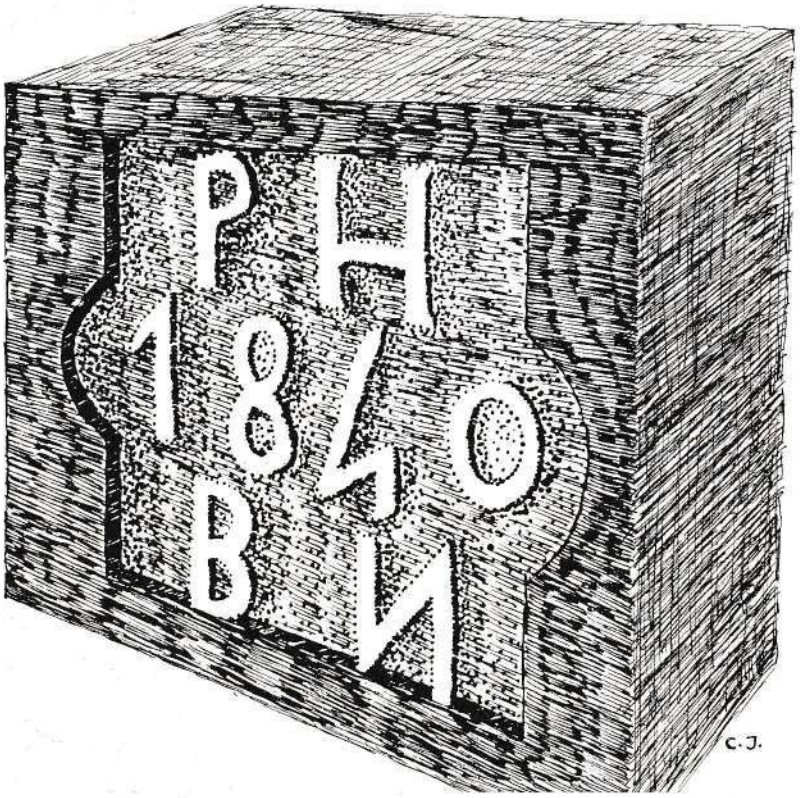
C'est Jean Neyhouser[11], et Jacob Kopfersmitte[11] Représentans Olry et Jacob Ayman leurs Beaupères, qui possèdent laditte mettairie et qui en ont payé le cens jusqu'à cejourd'hui onze octobre mil sept cents soixante huit.

NOTES.

1) assencé : il a été donné en location à...
2) le prince Louis-Othon de Salm (1674-1738)
3) le mot "anabaptiste" n'apparait pas une seule fois dans ce contrat ; nous nous sommes basés sur les noms de famille, les patronymes, pour affirmer que les locataires cités étaient mennonites. Cependant il ne semble pas que Benoit Schlaster, le premier occupant, ait été un "frère suisse", malgré la consonnance germanique de son nom. D'après Robert Lutz, président du Cercle Généalogique d'Alsace, il s'agirait d'un calviniste. Mais les successeurs de Schlaster sont indubitablement des amish.

Ce qui précède modifie en partie ce que nous écrivions en 1976, pages 6 et 7 du numéro 91 -avril 1976- de la revue l'Essor, dans un article consacré aux anabaptistes-mennonites de Salm aux XVIIIème et XIXème siècles, où nous affirmions à la fois que Schlaster était le premier anabaptiste établi dans la région et qu'il y était probablement venu à la suite du fameux édit d'expulsion de 1712 obligeant les "frères" à quitter le val de Ste Marie-aux-Mines.

%



PIERRE ANGULAIRE DE FERME MENNONITE

Toutes les fermes anabaptistes du hameau de Salm, dans la Haute Vallée de la Bruche, sont sans exception pourvues d'une pierre taillée commémorant leur année de construction.

Placées à un angle du bâtiment ou au-dessus de la porte d'entrée, ces pierres mentionnent, outre la date, le nom ou les initiales des propriétaires qui, dans le cas particulier de Salm, furent également les constructeurs.

Celle ci-dessus, redécouverte récemment, se trouve à l'un des angles de la maison qui servit après 1918 d'école primaire aux enfants du hameau avant de devenir, après la seconde guerre, une résidence secondaire. P.H. et B.N. sont les initiales de Pierre Honck (déformation de Hung) et de son épouse Barbara Neuhauser.

Entre temps, Gérard et M.-Thérèse Fischer ont en effet démontré, preuves à l'appui, dans un article consacré aux "Anabaptistes de Bénaville" paru dans le numéro 2 - 1983 de "Souvenance", page 6, que les "sectaires" s'étaient installés sur les terres dépendant du prince de Salm dès 1707 au moins, soit bien avant l'expulsion du Val de la Liepvrette.

4) une métairie : domaine agricole exploité par un métayer
preys : prés

5) vaine pature : ce droit permettait aux propriétaires de betes de les laisser paturer sur les terres non cloturées une fois les récoltes enlevées ; dans notre cas précis, de les laisser vagabonder dans les forets désignées à cet effet.

6) ordon : canton forestier

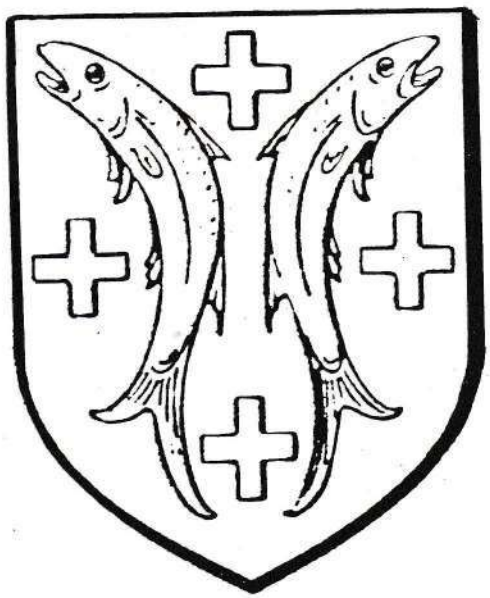
7) les forges du proche FRAMONT avaient besoin de quantités impressionnantes de charbon de bois qui était fabriqué dans les "ordons" réservés à cet effet. L'ensemble de ces cantons forestiers constituait les "hans des forges".

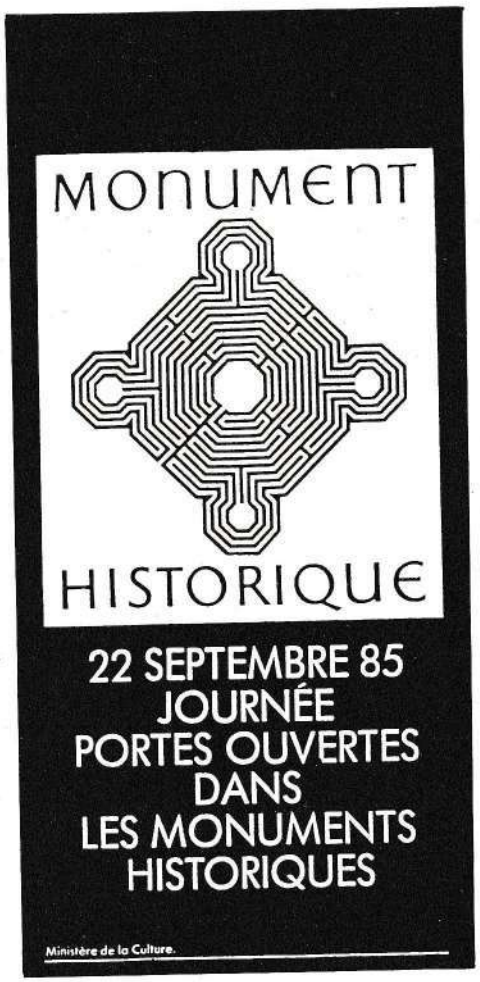
8) dispense de certaines taxes

9) dixmes : dîmes, impot payé aux autorités ecclésiastiques.

10) cens : loyer

11) le patronyme AYMANN connut de nombreuses variantes Eymann, Eiman, Eyman etc. Les NEUHAUSER, pour leur part, étaient originaires de Thun (canton de Berne). Ce nom existe encore toujours en 1986 au hameau des Quelles, voisin de Salm. Jakob KUPFERSCHMITT (1723-1813) est l'une des figures les plus remarquables du lieu. On lira à ce sujet le résumé de sa biographie dans le numéro de l'ESSOR cité à la note 3. On retrouvera également deux de ces patronymes sur le dessin d'un linteau de porte que nous avons reproduit à la page 24 du n° 1 - 1982 de "Souvenance".





PORTES OUVERTES A SALM.

Page 61 du n°4/1985 de "Souvenance", nous avions annoncé que deux hauts-lieux de l'histoire anabaptiste-mennonite, la ferme et le cimetière de Salm, venaient d'être inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par des arrêtés du Ministère de la Culture en date de décembre 1984.

Nombreux furent les membres et amis de l'AFHAM à se rendre sur place, par un temps splendide, dimanche le 22 septembre 1985, à l'occasion de la journée "portes ouvertes dans les monuments historiques" organisée à travers toute la France.

L'AFHAM avait installé sur les lieux quelques panneaux d'exposition, un stand avec nos publications, et organisé des visites guidées toutes les demi-heures. Ce fut indéniablement un succès.

C.J.

les **Dernières Nouvelles *de***

SCHIRMECK

101, Grand-rue - Tél. : 97.01.26 - Après 18 h : 97.03.65

Portes ouvertes dans les monuments historiques

Un cimetière, une ferme, témoins du passé à Salm

"Le souffle de la vie" que Jack Lang, le ministre de la Culture, entendait "faire passer sur notre patrimoine", a-t-il frémi au-dessus du hameau du Salm? Allez donc savoir! Toujours est-il qu'à l'invitation de l'Association Française d'Histoire Anabaptiste-Mennonite, près de deux centaines de curieux se sont rendus au pied de l'ancien château de la Principauté pour visiter le cimetière et la ferme "historiques". C'était dimanche, à Salm comme dans 5000 autres lieux de France, la journée "portes ouvertes" dans les monuments historiques et sites archéologiques.

En fait, cette journée constituait une occasion unique - même pour les gens de la vallée de la Bruche - de faire connaissance avec un site particulier. "Premier cimetière alsacien à être classé monument historique (c'était en décembre 1984), le cimetière anabaptiste de Salm, à l'instar de l'ancienne ferme Kupferschmidt-Augsburger, est désormais propriété privée et, par conséquent, difficilement accessible en temps ordinaire".

Claude Jérôme, secrétaire de l'Association française d'histoire anabaptiste-mennonite, qui commentait la visite dimanche, connaît son sujet sur le bout des doigts.Professeur d'histoire, il a réalisé pour l'"Essor", la revue culturelle des anciens élèves de Schirmeck dont il est l'un des responsables, un très intéressant et édifiant travail sur "les anabaptistes-mennonites de Salm aux XVIII° et XIX° siècles".

Des documents écrits, relativement nombreux, témoignent de leur ancienne présence à Salm. Quant au petit cimetière, "original par ses pierres tombales d'un type unique", et à la ferme reconstruite après incendie en 1790 et qui abrita plusieurs générations de mennonites, ils constituent des "traces plus matérielles, sinon plus évocatrices", sur les lieux mêmes de leur implantation dans cette "petite clairière perdue sur les hauteurs".



(Photo J.P.Claude)

"D'une valeur touristique, sentimentale et historique incontestable", ces vestiges sauvés de l'indifférence et de la destruction qui les menaçaient resteront désormais de précieux témoins de leur temps. Celui de cette communauté d'agriculteurs modèles qui s'installa dans l'ancienne principauté de Salm au début du XVIII° siècle et dont les ancêtres, "chrétiens persécutés pour leurs convictions religieuses", avaient quittés la Suisse par vagues successives tout au long des XVI° et XVII° siècles. On comptait jusqu'à quatorze familles et soixante-dix mennonites à Salm au début des années 1800.

Par la suite, la communauté se désagrégea lentement pour des raisons diverses : manque de rentabilité des terrains de montagne, crise spirituelle.... Dans la seconde moitié du XIX° et au début du XX° siècle, les familles mennonites quittèrent le plateau les unes après les autres, pour s'établir dans les environs où les conditions d'exploitation étaient plus faciles et surtout plus rentables. Certains s'expatrièrent aux Etats-Unis d'Amérique, terre d'asile des réfugiés par excellence.

Voilà quelques brins de cette histoire des anabaptistes mennonites de Salm, cueillis dans la documentation rassemblée par M. Jérôme. Une communauté de chrétiens, sans doute "non-conformiste", mais braves paysans et grâce auquels, finalement, "Salm est entré dans l'histoire".

J.-P. CLAUDE
(Journaliste aux D.N.A.)



Des touristes anonymes durant l'une des visites guidées.
(Photo Jean Hege)

POST-SCRIPTUM.

Nous ne voudrions pas terminer le compte-rendu de cette journée sans exprimer nos plus vifs remerciements à tous nos amis, connus et inconnus, ainsi qu'aux personnalités, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, notamment:
- M. François Moser, Conseiller Général du canton de Schirmeck et maire de La Broque, commune dont fait partie le hameau de Salm.
- M. Pierre Grandadam, Conseiller Général du canton de Saales et maire de Plaine.
- M. Michel Sturm, maire de Schirmeck.
- M. Marcel Thomann, président de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.
- M. Jean Simon, représentant l'association L'ESSOR.

Merci aussi à M. et Mme Hans Mattauch, qui s'étaient déplacés spécialement de Heidelberg (R.F.A.), afin de guider les visiteurs dans la ferme historique leur appartenant.

Un grand merci enfin à la municipalité de La Broque qui a tenu à ce que cette journée se termine agréablement en offrant à tous les participants un "vin d'honneur" - il y avait aussi des jus de fruits, rassurez-vous! - dans le magnifique cadre, agreste à souhait, du chalet-abri des "Trois Planchers".

C.J.

UNE NOTE DU PASTEUR JEAN-FREDERIC OBERLIN (1740-1826) CONCERNANT LES MENNONITES

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le fac-similé de la note relative aux mennonites de son secteur rédigée en mai 1805 par le pasteur "catholique-évangélique" Jean-Fréderic Oberlin, le "bienfaiteur du Ban-de-la-Roche".

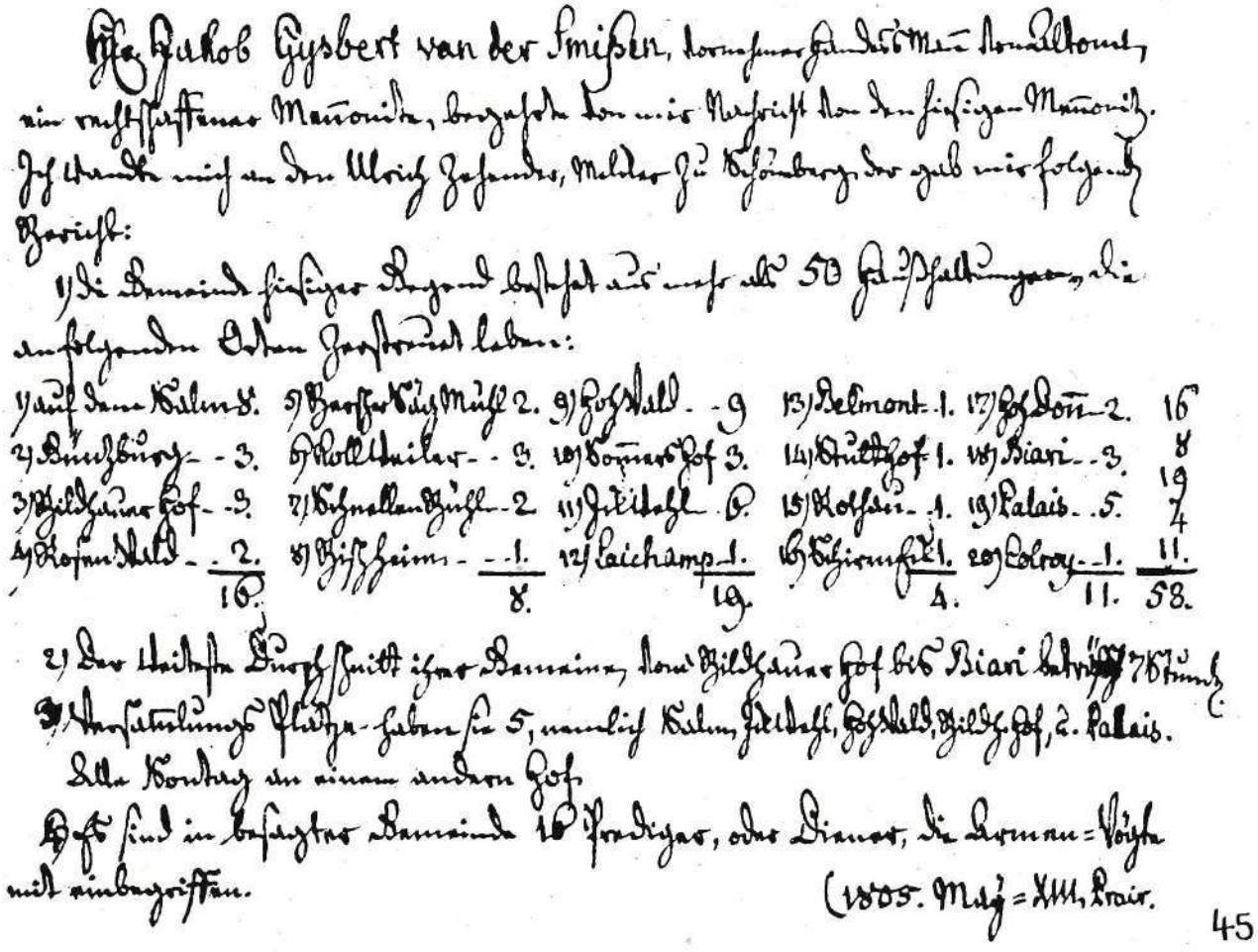
Elle est extraite de son registre-journal, les célèbres "Annales", déposées au presbytère protestant de Waldersbach (Bas-Rhin).

Bien qu'il ne cite guère de noms de famille, son relevé est intéressant dans la mesure ou il nous livre la liste des lieux géographiques, souvent fort éloignés les un des autres, dont les habitants avaient tissé des liens relationnels entre eux.

Nos lecteurs pourront prendre connaissance de trois versions de ce texte peu connu: l'original manuscrit, l'original transcrit à la machine à écrire et la traduction enrichie de quelques précisions.

Claude JEROME.

TEXTE MANUSCRIT



45

TEXTE ORIGINAL DACTYLOGRAPHIÉ.

Her Jakob Zysbert van der Smissen, vornehmer Handelsmann von Altona, ein rechtschaffener Mennonite, begehrte von mir Nachricht von den hiesigen Mennoniten. Ich wandte mich an den Ulrich Zehender, Melker zu Schöneberg, der gab mir folgenden Bericht :

1) Die Gemeind hiesiger Gegend besteht aus mehr als 50 Haushaltungen, die an folgenden Orten zerstreut leben :

1-	Auf dem Salm.....8	11-	Ickwehl.....6
2-	Güntzburg.....3	12-	Laichamp.....1
3-	Bildhauerhof.....3	13-	Belmont.....1
4-	Rosenwald.....2	14-	Struthof.....1
5-	Berschen Säg Mühl....2	15-	Rothau.....1
6-	Kollweiler.....3	16-	Schirmeck.....1
7-	Schnellenbühl.....2	17-	Hoh Donn.....2
8-	Bischheim.....1	18-	Biari.....3
9-	Hohwald.....9	19-	Palais.....5
10-	Sommerhof.....3	20-	Colroy.....11
	36		22

2) Der weiteste Durchschnitt ihrer Gemeine, vom Bildhauershof bis Biari betragt 7 Stunden.

3) Versammlungsplatze haben sie 5, nämlich Salm, Ickwehl, Bildh. Hof und Palais. Alle Sontag an einem anderen Hof.

4) Es sind in besagter Gemeinde 16 Prediger, oder Diener, die Armen-Vögte mit einbegriffen.

1805 May = XIII, Prair (ial).



J. F. Oberlin, Kupferstich von K. C. Müller

TRADUCTION

Monsieur Jacob van der Smissen, un important négociant d'Altona et Mennonite intègre, souhaite recevoir de ma part des renseignements sur les Mennonites de notre région. Je m'adressai à Ulrich Zehender, marcaire à Belmont, qui me donna les indications suivantes :

1) L'assemblée de la région se compose de plus de 50 feux, qui sont dispersés dans les endroits suivants :

1- au Salm (commune de la Broque)
2- Gensbourg (vallée de la Hasel, Oberhaslach)
3- Bildhauerhof (commune de Rosheim)
4- Foret de Rosheim (Nickishof)
5- Scierie de Boersch
6- Kollweiler (ferme disparue du ban d'Epfig)
7- Schnellenbühl (moulin, Ried de Sélestat)
8- Bischoffsheim (près de Rosheim)
9- Hohwald
10- Sommerhof (commune de Neuwiller-la-Roche)
11- Yquell (ou les Quelles commune de la Broque)
12- Laichamp (commune de Bellefosse)
13- Belmont
14- Struthof (autrefois Zubring ou Brinque)
15- Rothau
16- Schirmeck
17- Haut-Donon (col du Donon)
18- Blanc-Rupt
19- Palais (ferme du ban de Plaine)
20- Colroy-la-Roche

2) La distance extrême qui les sépare, du Bildhauerhof à Biari, s'élève à 7 heures (de marche)

3) Ils ont 5 lieux de réunion, à savoir : ..... ; tous les dimanches à un autre endroit (dans une autre ferme).

4) Dans la dite assemblée on compte 16 anciens ou serviteurs, y compris les diacres.

Notizen vom Frönsburgerhof bei einem Besuch von Philippe Hege und Paul Schowalter am 15.8.1973

Aus einer neueren Familienbibel:

Joseph Steiner, geb. 29.4.1896 Frönsburgerhof und Marie geb. Eder,geb.14.8.1900 auf Wieslauterhof, Gemeinde Merzalben bei Münchweiler, wurden durch Christian Guth getraut am 12.5.1923

Eltern: Jakob Steiner, geb. 14.9.1827 zu Eppenbrunn und Katharina geb. Schlabach geb. 27.1.1854 Beihütte in der Nähe von Lembach

Heirat (von wem??) mit Elisabeth Eder geb. Schlabach, geb. 12.4.1864 zu Welschtal bei Lembach. (Welschtal und Beihütte, zwei kleine Höfe ganz in der Nähe des Frönsburgerhofes bestehen nicht mehr.)

Verschiedene Einträge in einer Froschauerbibel von 1580.

Das Buch gehört mir, der Caterina. Es ist mir lieb 1733.

Das Buch gehört mir, Michel Güngerich vom Bräth wieser hof (Breitwieserhof=Pfalzhof bei Euserthal/Pfalz) Es ist mir lieb. Anno 1765 im Jahr des Heils.

Lücke (unleserlich)

Elisabeth Schlabach hat auf dem Modenbacherhof die Haushaltung ihres Vaters 1 1/2 Jahr geführt und dieselbe getreu und richtig besorgt, so wie es einer getreuen Hausmutter zukommt.

1752 Josef Schlabach auf dem Modenbacherhof

Das Buch gehört mir, Michael Güngrich von Brathwieserhof. Es ist mir lieb. Im 1765 ten Jahr hab ich es bekommen und will es hinfort behalten, solang als Gott will.

Das Buch gehört mir Michel Güngrich vom Pfalzhof 1763/ Johannes Ullmann.

Elisabeth Schlabach auf dem Modenbacherhof. Der Herr ist Gott, Seligmacher, so will ich dir trauen. Lenbach 2. Juni 1827

Elisabeth He....?? 1837

Johannes Ullmann inn Lembach 1783/1802,1830,1782 - Lücke(unleserlich) -

UN ECHO AU SUJET DU SCHAFBUSCH AU DEBUT DU XIX° SIECLE

Les débats auxquels la distillation des grains et des pommes de terre donnent lieu en 1816 nous valent des informations de deux ordres au sujet du Schafbusch. Si Jakob Kremer et Christian Hirschler insistent pour obtenir l'autorisation de poursuivre la distillation, c'est qu'ils ont éprouvé des pertes considérables, comme naguère, en d'autres circonstances, leur corréligionnaires du Geisberg (1): c'est "par la dernière invasion des puissances alliées" qu'ils ont perdu "toute leur fortune en bétail, chevaux, ustensiles aratoires, grains, fourrage, enfin tout ce qu'ils possédaient". Ces pertes sont estimées à près de 14000 fr.

C'est pour survivre qu'ils misent sur la distillation, à la fois pour la vente d'eau de vie, qui leur apporte des liquidités, et pour les besoins de leur élevage en employant le résidu pour l'entretien du bétail".

A cet effet ils disposent de "grandes quantités de pommes de terre en réserve qui germent et pourrissent dans ce moment...". Et de dissiper les craintes de l'administration en s'engageant à importer les grains dont ils mélangeraient un faible volume aux pommes de terre (2).

Peut-être cet instructif "fait divers administratif" éclaire-t-il une notation du célèbre agronome Schwerz, de passage au Schafbusch en 1813 : Ich ... sah ... auf dem Schafbusch, einem Mennonitenhofe, eine Kuh, die man selbst auferzogen hatte. Sie wog 1000 Pfund, man gedachte sie durch das Maesten auf 1200 Pfund zu bringen" (3).

Cette bête serait-elle gavée de résidus de distillation ? Ajoutons que d'autres anabaptistes sont parmi les rares paysans qui ont alors recours à cet élément d'une agriculture intensive.

Tel est le cas, en 1816 précisément, de Schowalter de Kuhlendorf, sur lequel l'attention vient d'être attirée et de Roggy, au Waderhof. Plus tard, en1838, Pierre Gingerich de Kutzenhausen - est-il encore anabaptiste? - est l'un des paysans de ce lieu qui font grand cas de la distillation : préparant à partir " des matières macérées un breuvage pour les bestiaux", ils peuvent convenablement nourrir et même engraisser une beaucoup plus grande quantité de bestiaux qu'ils n'entretiendraient des pommes de terre non distillées, car la pomme de terre crue n'est pas si saine pour les bestiaux les échauffant trop" (4).

Jean VOGT

NOTES:

1) J.Vogt, Glanes sur le Geisberg et ses anabaptistes vers 1800, Souvenance anabaptiste N°4, 1983.

2) Archives du Bas-Rhin P.240

3)J.N. Schwerz, 1816,Beschreibung der Landwirtschaft im Nieder-Elsass,Berlin.

4) Même source d'archives. Vient d'etre proposé à "Pays d'Alsace" un article sur l'engraissement du bétail en Basse-Alsace au XVIII° et au cours de la première moitié du XIX° siècle.

Zwei Täufer-Briefe über die Auswanderung nach Amerika (1854) und über die Fusswaschung (1879).

Die beiden nachstehenden Briefe sind 1983 zum Vorschein gekommen anlässlich der Jahresversammlung der A.F.H.A.M. in Belfort/Valdoie. Sie gehören Madame Marie Kohler, rue Vinez, Essert, 90000 Belfort, die uns dankenswerterweise, durch Vermittlung von Herrn Ernest Hege, der auch die Fotokopien beisteuerte, erlaubt hat sie zu veröffentlichen. Wegen ihres Interesses werden sie getreu nach ihrer urwüchsigen "Orthographie" wiedergegeben, obwohl jeder von ihnen leider nur unvollständig erhalten ist.

Der erste, 1854 aus Harrisburg (Pennsylvania, USA) datiert, wurde von Peter Klopfenstein an seine Verwandten (wohl in der Gegend von Colmar) geschickt und erzählt seine Auswanderung nach Amerika und seine Ansiedlung dort. Er gibt denen, die auch noch dorthin auswandern wollen, praktische Winke für die Fahrt, schildert aber auch die Gefahren, welche ihnen bei der langen Überquerung des wilden Ozeans drohen. Er macht dann detaillierte Angaben über seine bescheidenen, jedoch zielstrebigen Anfänge auf amerikanischem Boden und berichtet über die tatkräftige Hilfe, die ihm von Seiten der dort schon angesiedelten Glaubensbrüder zuteil wurde. Unter genauer Angabe von Preisziffern erörtert er seine weiteren Pläne und schliesst mit Nachrichten über die dort ansässigen Verwandten und Bekannten.

Der zweite Brief wurde 1879 von einem Täufer aus dem Raum Basel-Sundgau-Belfort-Montbéliard an einen Glaubensbruder in der gleichen Gegend gerichtet. Er handelt von der Fusswaschung, die sein Sohn Peter - der sehr wahrscheinlich Prediger oder Ältester war - abschaffen wollte, und schildert den leidenschaftlichen Widerstand, auf den er dabei in den dortigen Gemeinden stiess.

****

Ces deux intéressantes lettres, qui appartiennent à Madame Marie Kohler, Essert, Territoire de Belfort, relatent: l'une, le voyage d'un mennonite alsacien émigrant en Amérique et les débuts de son installation là-bas; l'autre, les tensions nées dans les communautés du Sundgau/Montbéliard au sujet du lavement des pieds.

J. ROTT

****

Herisbourg, le 21 mais 1854.

Ein freundlichen Gruss und mit wünschung alles gudes an Seel und Leib an dich, vielgeliebter Bruder und Geschwey, mit sambt Eure liebe Kinder! Ich wünsche, das diese barr (=paar) Zeilen Euch alle frisch und gesund antreffen thun, wann es Gottes Willen ist. Also, lieber Bruder, ich will euch ein wenig melten, wie unsere Reiss abgelofen ist. Mir (=wir) sind alle frisch und gesund in Hawre (=Le Havre) angekommen, Gott Lob und Danck, und sind 7 Tag in Hawre gelägen zu 40 sous dess Tags auf dem Kopf. Im Bruder Michel von Osten (=Ostheim?) sein Sohn wahr auch zu uns komen, und sind den 15.Mertz eingeschift und wahren 36 Tag auf dem Mehr gewäsen und haben 3 mahl Sturm gehabt. Am Ostertag (=16.April) hat es im wüsten (=am wütesten) gemacht, wo mir geglaubt haben, das das schiff undergehn wolte. Aber Gott Lob, Gott hat wieder geholfen. Mir sind glücklich aussgeschift. Mir wahren Gott Lob nicht viel kranck, nur mein schwester Magdalena wahr die 36 Tag unbesslich. Ich muss Euch sagen, das die Reiss doch beschwerlich ist. Wan jemand noch inn (=nach) Amerika von Euch komen thut, so nehmet nur nicht viel Kiesten mit wie mir gehabt haben, dan das kostet zu viel Geld: es hat mir mehr als 500 f. gekostet und viel Müh und Übelzeit damit. Mit dem Geld, wo man es zuhauss verkaufen thät, und mit dem, wo ess kostet für rein zu führen, thät man in Amerika so viel kaufen. (f° 1 v°).

Lieber Bruder, ich muss Euch auch zu wüssen thun, das 2 Schiff undergangen sind: in einem wahren 400 Basages (=Passagiere); das Schiff wahr endzwey gespalden en eine Felsen und wahr alles umkommen, Capitaine und Matrosen. Das andere wahr ein Dampfschiff, wo Marchandise geführet hat; dort wahren nicht viel Leud darauf, und ein Matros hat noch 40 Personen rauss geschwummen und sieh auf eine Feltzen gethan, und er hat noch ein Meidlen wollen holen und es hat sich nicht wollen abziehen: der Dübpel ist auch umkomen; sel (=jenes=dieses) Schiff hat gebrennet.

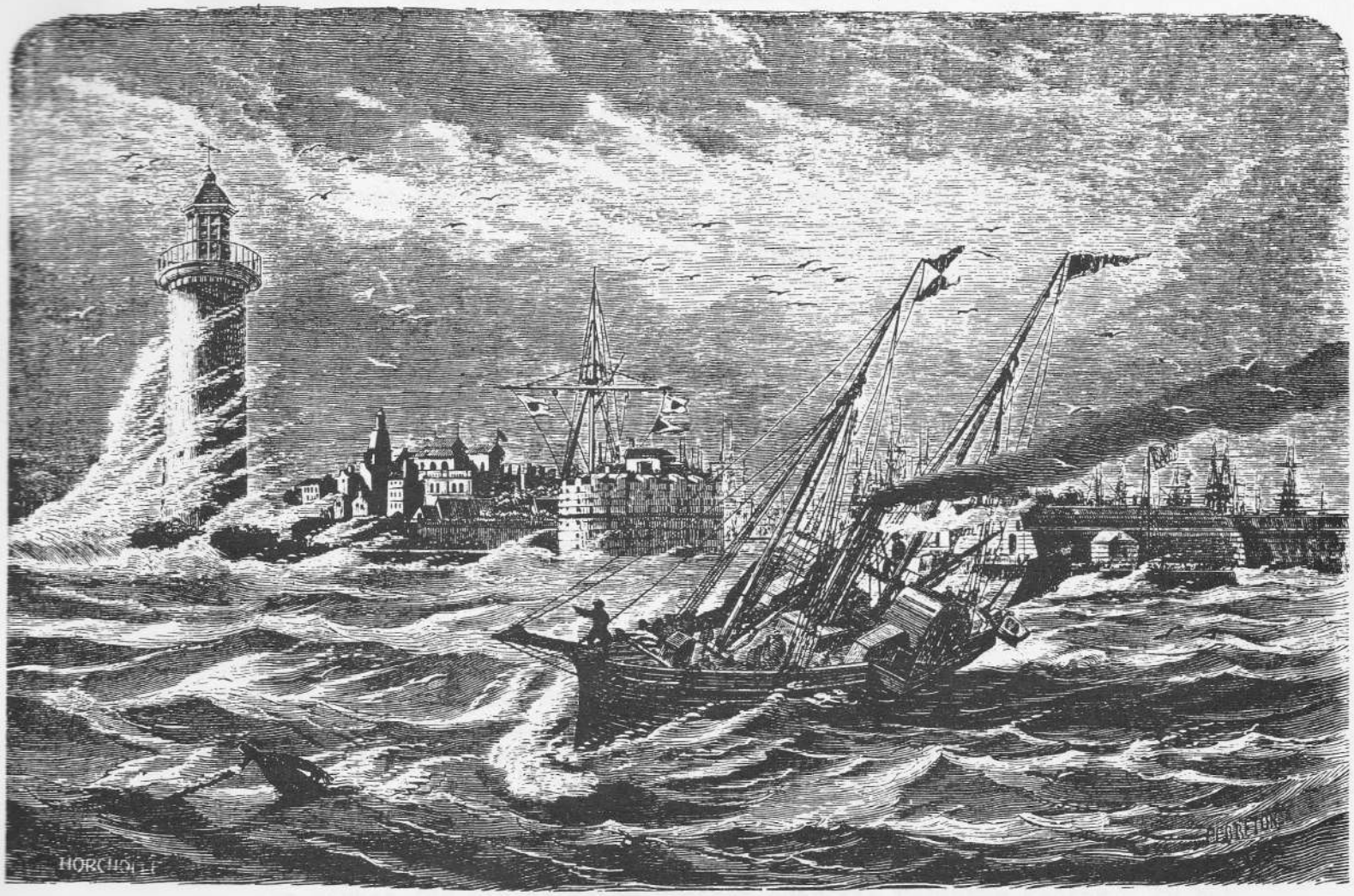


Fig. 155. Grande marée d'équinoxe, au Havre.

Jetz muss ich Euch auch zu wüssen thun, wie mir so gut empfangen sind wurden in Amerika. Der Schwoger Linder hat uns noch 4 Meillinn (= Meilen) weit mit zwey Wägen abgeholt, und sind 5 Tag bey ihm gewäsen wie auf eine Hochzeit. Mir haben schohn 2 Küh und 2 Kelben und ein egslein und eine Mehren (=Stute) mit eim Füllen und 4 Seuw angtrofen, wo der Michel, mein Neveure (=Neffe), euer Sohn, mir schohohn (=schon) gekauft hat. Jetzs hab ich noch 4 Küh gekauft. Mir verkaufen schohn alle wochen 14 Pfund 15 buder zu 12 sent (=cent) das pfund. Jetz wil ich noch ein gaul kaufen: ich häte schohn eins gekauf, aber der Linder hat 3 gaul: er hat mir ein gelehnt für der meyss zu setzen; mir haben 13 acker gesetzs. Jetzs haben mir schohn 15 Seuw: ich hab eine schöne mohren mit 7 seulen gekauft für 7 taler (=dollar) und ein halben; und der Linder hat uns eine gäben und mein schwoger Jacob Kreienbül (f° 2 r°): oberer Teil des Blattes abgerissen, sodass etwa 7 Zeilen vollständig fehlen)...schwager der Christ(ian ?).... hat uns auch viel geb(en? gebracht?).... haben gebrach erbsen, boh(nen).... liechter zu machen; enfin (!), mir sin(d?).... mit Läbensmittel, und der Eichen Peter ist... (zu uns)... kommen und hat mir

gesagt, ich sol zu ihm kommen, er will mir ein guden sag haber gäben für mein gaul. Jetzs will ich mir noch ein guder gaul kaufen, aber er wirt woll 600 f. kosten, dan sieh sind teur. Die mähren, wo der Michiel mir gekauf hat, kostet 45 thaler: sieh ist aber blind, aber ein mähren und (hat) ein gudes fülen. Ich häte schohn ein ross gekauft, aber ich bin 8 tag gewäsen, das ich nicht hab könen gehn, dan ich hab ein geschwollen bein gehabt: ich hab viel aussgestanden. der dochter (=Doktor) hat mir es müsen aufstechen. Jetzs, Gott lob, gehts wieder beser. Und im übrigen weiss ich nicht viel zu schreiben, weter (=als) mir sind alle gesund biss auf mein bein, ist noch nicht ganss gehailet.

Diesen brief hab ich noch im bett geschrieben. (f° 2 v°: oberer Teil fehlt auch) .....(he)nschten (=Hengsten)..... (wa)r biss am mentig do.... für die ganse wochen. Lieber (Bruder, er lässt) dier sagen, das er gut mitt seine henschsten kan umgehn.

Der weitzen hat bey uns in Amerika noch aufgeschlagen: er geltet jetzs 7 f 10 send der buschel. Ich hab 2 barij mehl gekauf, wo in jetes 200 pfund ist, für 80 f, und jetzs kostet 90 f. Schreibe mir wie es bey Euch gehen die sachen, ob noch alles so teur ist. Also will ich mein schlestes (= schlechtes) schreiben enden und wünsche, das es Euch alle frisch und gesund antrefen thut, wan es Gottes willen ist. Und grüssen Euch noch alle viel 1000 mahl, und verbleibe dein geringer, aber doch getreuer bruder Peter Klopfenstein.
(Post-scriptum am Rand von f° 1 r°): Du kanst mir auch mein schwoger schwester Stoll grüsen.

Au Château Salomon, ce 10 may 1879.

Durch Gottes gnad das Beste gewünsch zur Seel und Leib sambt alles was mir (=wir) einander wünschen können zu einem Hertz freundlicher gruss. Lieber Bruder! Ich kann nicht unterlasen dir zu wissen thun, das mir, Gott sey Danck, alle gesund sind, solang der liebe Gott will. Solches von euch zu vernehmen, thät uns von hertzen allen wohl erfreuen. Also, lieber Bruder, dein letzter Brief, wo du mir geschrieben hast, habe ich in mein sohn Peter gegeben. Es hat ihn schier verstossen, wo er gesehn hat, das du ihn nimbst für ein valschen Prophet oder ein falschen Lehrer. Er hat mir gesagt: "Ist denn mein Vetter Peter auch so ungelehrt wie die andern Täuffer alle sind, das sie die schrift nicht verstehn? Ich will (f° 1 v°) ihm ein Brief schreiben: do kann er sehn, wass das Fusswaschen ist". Ich kann dir sagen, lieber Bruder, wie die Täufer alle wüst gemacht haben, wo sie gehört haben, das er das Fusswaschen hinderlasen hat. Sie haben gesagt, sie wollen ein Dienerversamlung machen, für ihn straffen. Aber er förchtet sich nicht: er geht sie gefinden und expliziert ihnen die schrifft. Mir sind letzlich in Basler gemein gewesen wegen dem Fusswaschen, dann sie haben am wüstenten gemacht; aber ich kann dir sagen, mir haben sie machen basieren (=passieren) für dume Täuffer, wie sie sind: es hat keiner niegs mehr können sagen. Mein sohn Peter hat ihnen gesagt, er ist zu frieden eine straff anzunehmen, welchen sie wollen, wann sie ihm können bezeigen auss der h.geschrifft, das man soll die Füss waschen, wann mann das Brot bricht. Aber das können sie nicht. Ich muss dir auch sagen, wie der Peter Stoll wüst gemacht hat und der Jocy Christen auch. Aber er hat ihnen Briefen geschrieben, das sie gehauen hat. Der Peter ist letzlich in Befert (=Belfort) gewesen auf dem Jahrmarck, und sind beitte dort gewesen: der Christen hat ihm gesagt, wie mehr er sein brief leset, wie mehr das er findet, das er alle rehten hat. (Schluss fehlt).

Das Vergessene und Wiedergefundene Register der Gemeinde "Lamä = Belfort" 1729 - 1843

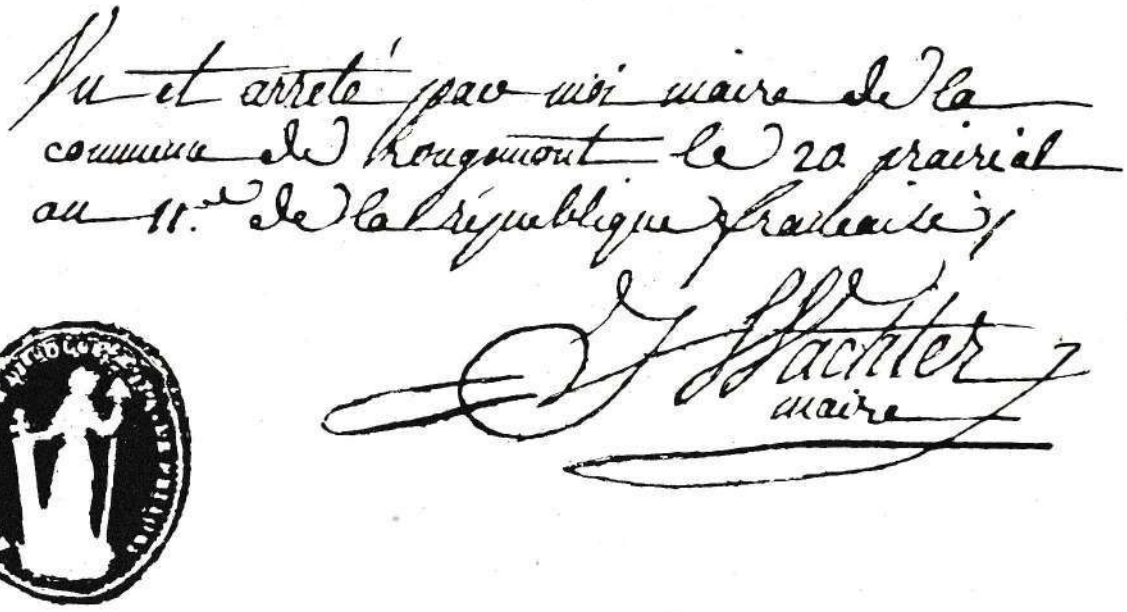
Bei Nachforschung um die Vorgeschichte der Gemeinde Belfort - hatte man wenig Hoffnung - noch irgendwelche Dokumente zu finden aus der 300 jährigen Vergangenheit. Manches ist in den Wirren der Zeiten untergegangen - manches geriet in Vergessenheit bei ehemaligen Gemeinde Glieder. Wohl versuchte "Vater Pierre Sommer" zu seiner Zeit Reisenprediger der französischen Mennoniten Gemeinden - und Herausgeber des "Christ-Seul" geschichtliches aus den Gemeinden zu sammeln und zu veröffentlichen - aber nur weniges kam ihm über die Gemeinde Belfort zuhanden.

Um so grösser war die Ueberraschung in diesem Sommer 1985 als zwei Bücher, ein Zivilstandsregister aus den Jahren 1729 - 1843 der damaligen Gemeinde "Lamä" zum Vorschein kamen. Inhalt: Geburten - Taufen - Ehen - Sterbefälle. Der verstorbene Dr. Müller = Mitglied der Gemeinde von Belfort hatte sie in Verwahrung. Nach seinem Tod gingen sie in den Besitz seines Sohnes = Jean Müller Notar in Soissons über.

Heute - für Jean Müller - nun selbst in späten Jahren - kamen diese Bücher beim Ordnen seiner Habe - als vergessene Hinterlassenschaft zum Vorschein. Da aber genannter Notar nicht mehr Mitglied einer Menn. Gemeinde ist - übergab er diese Bücher seiner Cousine M. Graber - zuhanden der Gemeinde Belfort. Für die Geschichte der Gemeinde sind dieselben eine sehr geschätzte Zuwendung.

Bericht nach Angabe von Ernest Hege Valdoie
am 30. Oktober 1985.

Der Schriftübersetzer: Paul ROTH



Auf einer der ersten Seiten des Registers kann man lesen : "Vu et arrêté par moi maire de la commune de Rougemont le 20 prairial an llème de la république française. J. Wachter, maire", mit dem amtlichen Stempel der Gemeinde Rougemont-le-Château, nord-östlich von Belfort liegend.

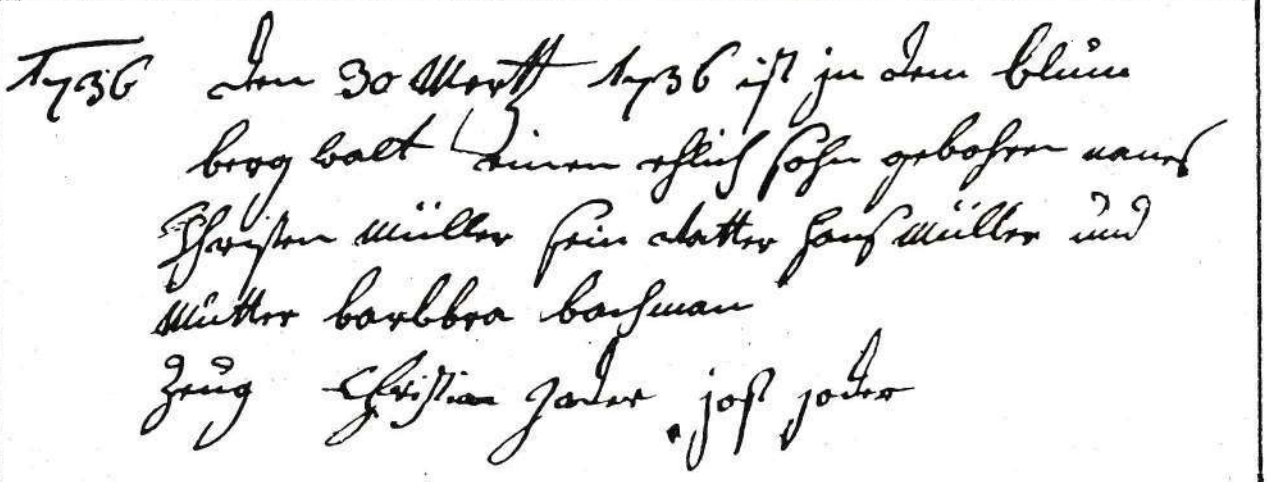
Das heisst dass am 9ten Juni 1803 der Bürgermeister dieses Ortes den bis hierher privaten Register offiziell anerkannt hat.

Bemerkung zu der Schriftübersetzung des Zivilstandsregister der Gemeinde Belfort aus den Jahren 1729-1843.

I Die Schriftübersetzung ist Buchstabengetreu, das heisst: orthographische Fehler die im Original vorkamen, sind in der Uebersetzung wiedergegeben.

II Oft fällt es sehr schwer, Namen oder Worte zu entziffern jedoch, durch Vergleiche der Schrift, in der Bearbeitung der Vorlage wird es möglich zu deren Bedeutung zu kommen.

III Worte oder Namen - die ich nicht entziffern kann - werden nicht interpretiert sondern sind durch das Zeichen .....? markiert.



1736 den 30 Mertz 1736 ist jn dem blumberg walt einen eh lich Sohn gebohren namens Christian Müller sein vatter hans Muller und Mutter barbbra bachman .

Zeug Christen Joder - jost joder

Ein kurzer Vorbericht zu der Schriftübersetzung des Zivilstandregisters der Gemeinde Belfort - aus den Jahren von 1729 - 1843.

im Geburtsregister	vom Jahr	1729 - 1842	Zahl der	Geburten	289
im Taufregister	" "	1741 - 1835	" "	Täuflinge	139
im Heiratsregister	" "	1747 - 1825	" "	Ehen	49
im Sterberegister	" "	1756 - 1843	" "	Todesfälle	134

Die registrierten Geburten nach Familiennamen (nicht jeder einzelnen Familie) die Jahreszahl zuvor - deren erstmalige Erwähnung. 1729 -1842

1729	Klopfenstein	125	1768	Bächer	4
1731	Reist	2	1769	Reich-Rich	1
1736	Müller	50	1776	Wirgler	1
1737	Nafziger	1	1780	Stoll	11
1742	Richard	2	1794	Kunrad	4
1750	Jotter - Joder	27	1798	Wagner	8
1750	Schlegel	12	1801	Stucker	3
1750	Ummel	1	1804	Drösch	10
1754	Wänger	1	1805	Graber	5
1755	Lehmann	1	1806	Gämann-Gemann	7
1758	Görig-Gerrig	6	1809	Eicher	1
1766	Staufer	4			

Es ist nicht möglich eine präsentative Gemeinde - Mitgliederliste einer bestimmten Zeit darzustellen.
In den Registern aus den Jahren von 1729 - 1759 = die ersten 30 Jahre sind folgende Familiennamen erwähnt - haben aber keinen Beleg dass dieselben in der Belfortergemeinde vertreten sind. Jahreszahl zuvor - deren erstmalige Erwähnung

1729	Klopfenstein	1733	Engel	1750	Hilti	1758	Stoll
	Luginbül		reichen		Lichti	1759	Schindler
	richen		Jotter		Ummel		Graber
					schantz		
1731	Kaufmann	1736	Blank				
	Müller	1737	Nafziger	1754	hirschy		
	Reist	1738	Gerrig		wänger		
	Steiner	1740	rodt rott				
		1742	Richard	1755	lehmann		
1732	Staufer	1750	Schlegel	1758	schallenbärger		

Der Schriftübersetzer Paul ROTH

GLANES

Une injure : "Anabaptiste !"

==========

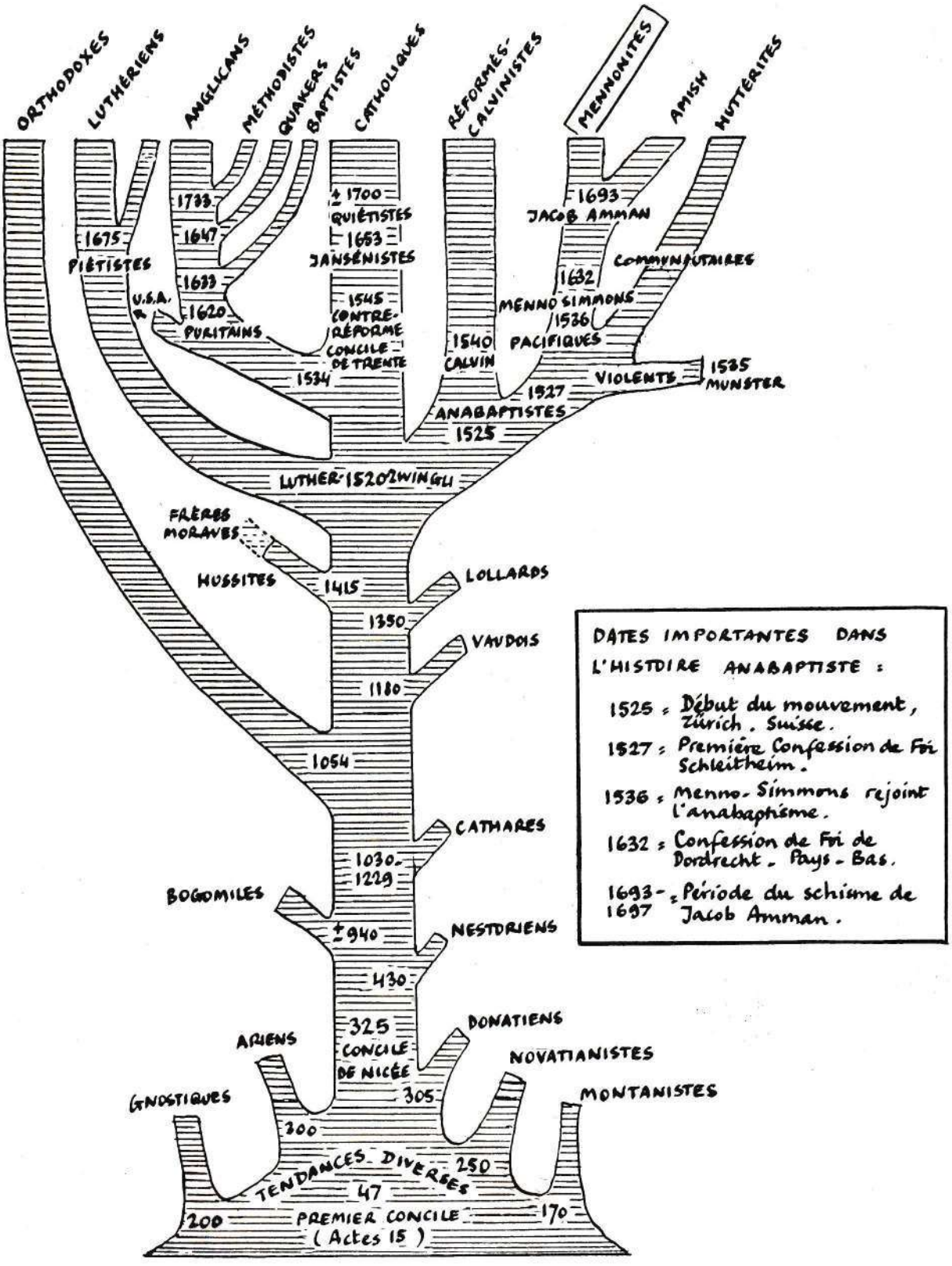
En 1772, le prévôt de Limersheim porte plainte contre un homme de lieu, en lui demandant cent livres de dommages-intérêts "résultant d'avoir traité son ... fils d'anabaptiste, de l'attaquer et maltraiter à coups de poing à l'école... lundi avant Noël..."
Passons sur le contexte pour nous interroger au sujet du sens d'une telle injure chez les écoliers d'un village catholique, loin de tout anabaptiste, le plus proche étant sans doute celui de la Canardière au Sud de Strasbourg. Serait-elle le reflet de l'enseignement religieux ? S'agit-il d'une injure courante ?

Jean VOGT

Source : Archives du Bas-Rhin, 2 B 156.

L'arbre généalogique des mennonites.

A la demande de nombreuses personnes, nous reproduisons ci-dessous l'un des panneaux de l'exposition "Les anabaptistes-mennonites des Vosges" représentant "l'arbre généalogique" des divers mouvements issus du christianisme originel et réalisé par Frits Planque.



DATES IMPORTANTES DANS L'HISTOIRE ANABAPTISTE :

- 1525 : Début du mouvement, Zürich. Suisse.
- 1527 : Première Confession de Foi Schleitheim.
- 1536 : Menno-Simmons rejoint l'anabaptisme.
- 1632 : Confession de Foi de Dordrecht. Pays-Bas.
- 1693-1697 : Période du schisme de Jacob Amman.

Les dates données sont souvent des moyennes

F.P. 85

LES ANABAPTISTES VUS PAR LE DICTIONNAIRE

La genèse d'un échange de lettres.

Dans son cahier n°130 paru au début de 1985, la revue trimestrielle <<Pays d'Alsace>>, organe de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne et environs, a publié un article de l'historien Claude MULLER intitulé: <<Les Baptistes en Alsace Septentrionale (1856-1860)>>.

L'auteur y cite entre autres un document d'archives de 1860 dans lequel figure le mot <<anabaptiste>> et à ce propos renvoie le lecteur à une note ainsi rédigée:
<<Les Anabaptistes, issus du protestantisme, rejettent le baptême des enfants comme inefficace et soumettent leurs adeptes à un second baptême>>.

Nous avons donc écrit à l'auteur de l'article pour lui faire remarquer l'inexactitude de sa définition. Nous étions loin de soupçonner que cette lettre anodine allait provoquer un échange de correspondance étalé sur deux mois.

La réponse de l'historien.
<<... J'ai bien reçu votre lettre et vous en remercie. Pour ce qui concerne la note 6 page 20, je n'ai fait que recopier la définition donnée par le Petit Robert, p.57. Dans mon esprit d'ailleurs, je ne voulais absolument pas nuire aux anabaptistes, respectant leurs croyances et admirant l'intégrité de leur foi...>>.

Que dit le dictionnaire mis en cause?
ANABAPTISTE: n. (1525; du grec ecclésiastique <<anabaptizein>>= baptiser à nouveau). Membre d'une secte protestante qui n'admet pas la validité du baptême des enfants et soumet ses adeptes à un second baptême à l'âge de raison.

La réponse du secrétaire de l'AFHAM à l'historien.
<<... J'ai bien reçu votre petit mot et vous en remercie. Il n'est bien sûr pas question d'ouvrir une polémique;.. mon intention était de relever une erreur - qui n'est pas de votre fait, nous sommes bien d'accord - mais qui est encore très répandue... Dans un même élan, j'ai également écrit au PETIT ROBERT... Veuillez croire etc...>>

La lettre à la Rédaction du dictionnaire Le Petit Robert.
<<...Dans un souci d'exactitude, je vous serais très reconnaissant de modifier légèrement la définition du mot ANABAPTISTE, qui comporte un oubli, une erreur et une désobligeance.

- l'oubli: il s'agit à la fois d'un nom, mais aussi d'un adjectif; par exemple: un cimetière anabaptiste.
- l'erreur: les anabaptistes ne procèdent pas à un SECOND baptême; ils ne baptisent qu'UNE fois, mais seulement à l'âge de raison.
- la désobligeance: à une époque où le mot SECTE prend une connotation préjorative, il vaudrait mieux le remplacer par le mot EGLISE.

Je vous propose donc, pour les éditions ultérieures, le texte suivant qui tient compte des remarques ci-dessus énoncées:
ANABAPTISTE: nom et adjectif - (1525 - du grec éccl. "anabaptizein" = baptiser à nouveau) - appellation mal fondée donnée à un membre d'une église protestante qui refuse le baptême des enfants et ne procède au baptême qu'à l'âge de raison sur demande de l'intéressé - voir MENNONITE.
Veuillez agréer.....>>

Le mot de la fin: la réponse de Paris.
<<Nous vous remercions vivement de votre lettre à propos du mot "anabaptiste". Nous incluons votre lettre dans notre documentation et en ferons bon usage dans nos éditions ultérieures. Veuillez croire...>>

Claude JÉRÔME

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES
****

Nous signalons à l'intention de nos lecteurs que l'AFHAM dispose d'un stock d'ouvrages et de fascicules suivants :

SOUVENANCE ANABAPTISTE : annuaire de l'association.
La série N° 1-2-3-4 pour F.160-.

SAISONS D'ALSACE : N° 76, prix : F.45-.

HISTORIQUE DES ASSEMBLEES : Pierre Sommer père, prix F.150-.

LES ANABAPTISTES DES VOSGES : Alfred Michiels, prix F.130-.

LES ASSEMBLEES ANABAPTISTES MENNONITES DE FRANCE : Jean Séguy, prix F.400-.

ASSEMBLEE MENNONITE DU GEISBERG : plaquette, prix F.40-.

L'ANABAPTISME DANS LA VALLEE DU RHIN DE 1525 - 1750 : catalogue d'exposition, prix F.50-.

L'ESSOR N°125: la cense de Ricarville : prix F.15-.

NOUVEAUTÉ 86

REGISTRE DE L'ASSEMBLEE DE BELFORT

Naissances	:	1729 - 1842
Baptemes	:	1741 - 1835
Mariages	:	1747 - 1825
Décès	:	1756 - 1843

200 pages de photocopies de l'original, prix F.600-.
Meme ouvrage comportant le texte original et la transcription synoptique en allemand, prix F.950-.

ATTENTION

Pour commande de tout ouvrage figurant sur cette page s'adresser à : Jean HEGE
3 rue Alphonse Daudet
67110 Reichshoffen
tél. 88.09.04.40